



13^{ème} jour de
Ramadhan
Jeudi 13 Mars 2025
Imsak : 05:26
Iftar : 18:57

● **DESSALEMENT DE L'EAU DE MER**

**Atteindre une autonomie technologique
en vue d'une sécurité hydrique complète**

(Page 3)

● **FILIÈRE DU MARBRE**

**Un pas important
dans la protection
d'une industrie
locale naissante**

(P4)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

RÉPONDRE À LA DEMANDE MONDIALE EN GAZ

**Plus de 11 billions USD d'investissements
sont nécessaires d'ici 2050**

Plus de 11 billions de dollars d'investissement sont nécessaires, d'ici 2050, pour assurer l'approvisionnement mondial en gaz, a indiqué le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) dans son 9ème rapport annuel, réaffirmant que le gaz naturel continuera de jouer un rôle "central" dans le mix énergétique mondial. Publié lundi par l'organisation, le rapport "GECF Global Outlook 2050" souligne que "pour répondre à la demande future, 11,1 billions de dollars d'investissements seront nécessaires d'ici 2050, dont 94% seront consacrés au développement du gaz en amont".

(Lire en Page 3)



● **BOURSE D'ALGER**

**Réunion du guichet
unique pour examiner la
demande d'introduction
d'Ayrade**

(P4)

● **COMMERCE**

**8.000 infractions durant la première
semaine du Ramadhan**

(P4)

● **FAISANT DES DROITS ET DES NORMES INTERNATIONALES**

**La mutilation des corps des martyrs est une nouvelle
preuve de la laideur des crimes de l'occupation**

(P12)

Pakistan : 27 assaillants tués et 155 otages libérés après une attaque de train



Les forces de sécurité pakistanaïses ont annoncé la libération de 155 otages, tandis que 27 assaillants ont été tués lors d'une opération qui se poursuit mercredi pour secourir les passagers retenus en otage après une embuscade à bord d'un train dans la province du Baloutchistan, au sud-ouest du pays.

Les militants, affiliés à l'Armée de libération de Baloutchistan (BLA), une organisation interdite, ont revendiqué la prise en otage de 214 autres passagers après l'attaque d'un train dans une zone montagneuse du district isolé de Bolan, mardi.

Les forces de sécurité ont annoncé avoir libéré 155 otages, dont des femmes et des enfants, et poursuivent l'opération pour libérer les passagers restants.

Des rapports non confirmés font état de la mort d'au moins 10 passagers, dont le conducteur du train, lors de l'embuscade.

Aucune information officielle n'a été fournie concernant le bilan des victimes. Selon des sources sécuritaires, plusieurs militants, portant des vestes explosives, se sont positionnés près des otages, contraignant les troupes à faire preuve d'une grande prudence dans le cadre de l'opération. L'Armée de libération de Baloutchistan (BLA) et d'autres groupes similaires sont depuis longtemps responsables d'attaques contre les forces de sécurité et les civils d'autres provinces. Ils luttent pour la "libération" du Baloutchistan, qu'ils considèrent comme ayant été intégré de force au Pakistan après la fin de la domination coloniale britannique en 1947.

L'UE réplique aux droits de douane de Trump sur l'acier et l'aluminium

La Commission européenne a annoncé mercredi matin qu'elle appliquerait des droits de douane "forts mais proportionnés" sur une série de produits américains à partir du 1er avril, en réplique aux taxes américaines de 25% sur l'acier et l'aluminium, rapporte Le Figaro.

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a indiqué dans un communiqué que L'UE "regrette profondément" les mesures décidées par le président Donald Trump.

Le Canada, la Chine, l'Union européenne, le Japon ou encore l'Australie sont concernés, alors que le but affiché de Donald Trump est de protéger l'industrie sidérurgique américaine, qui voit sa production baisser d'année en année, confrontée à une concurrence de plus en plus vigoureuse, provenant notamment d'Asie. Le président américain avait déjà taxé les importations d'acier et d'aluminium durant son premier mandat (2017-2021) mais cette nouvelle taxe se veut « sans exception et sans exemption », a-t-il assuré lors de leur annonce, début février.

La riposte européenne se fera en deux temps. Au 1er avril, les contre-mesures de l'UE mises en place en 2018 et 2020 en réponse aux droits de douane américains du premier mandat de Donald Trump seront automatiquement rétablies, leur suspension arrivant à expiration au 31 mars. "Pour la première fois, ces mesures de rééquilibrage seront mises en œuvre dans leur intégralité. Des droits de douane seront appliqués sur des produits allant des bateaux au bourbon en passant par les motos", a détaillé la Commission européenne.

La Commission européenne a lancé ce mercredi 12 mars une procédure pour imposer des contre-mesures supplémentaires à l'encontre de Washington afin d'arriver au même impact que les mesures américaines.



Ligue des champions : Le PSG triomphe de Liverpool à Anfield

Le Paris Saint-Germain (PSG) a éliminé Liverpool mardi soir en 8e de finale de la Ligue des champions, au terme d'une double confrontation épique, conclue aux tirs au but. Battus en huitième de finale aller au Parc des Princes (0-1), les Parisiens ont réussi à renverser la situation, ce mardi 11 mars, à Anfield lors du match retour, parvenant à pousser les Reds jusqu'à une séance de tirs au but victorieuse (1-0, 4-1 aux t.a.b.).

C'est l'attaquant parisien Ousmane Dembélé qui a inscrit le seul but de la rencontre dans le temps réglementaire (12e), égalisant ainsi sur l'ensemble des deux rencontres (1-1 au cumul).

Après une prolongation qui n'a pas départagé les deux équipes, c'est au tour de Désiré Doué de marquer le tir au but décisif. Montré du doigt après un match aller où il n'a pas su se montrer décisif, l'international italien Gianluigi Donnarumma a sorti le grand jeu mardi soir stoppant deux des trois tentatives des Reds, celles de Darwin Nunez et de Curtis Jones, une performance qui lui a valu le trophée d'homme du match.

Très attendu, l'Égyptien Mohamed Salah, star de Liverpool qui est en fin de contrat en juin, n'a pas vraiment réussi à se mettre en valeur lors de ce match retour où il a finalement peu pesé.

Qualifiée pour les quarts, l'équipe de Luis Enrique attend désormais de connaître son adversaire au tour suivant : les Anglais d'Aston Villa, ou les Belges du Club Bruges.



Taiwan : Deux officiers militaires inculpés pour espionnage au profit de la Chine

Deux officiers de l'Armée de l'Air taïwanaise, l'un en activité et l'autre à la retraite, ont été formellement inculpés pour avoir divulgué des secrets opérationnels de missiles à la Chine, selon une déclaration faite mercredi par la branche de Taichung du Bureau des procureurs généraux de Taïwan.

Les deux militaires ont été inculpés en vertu de la Loi sur la sécurité nationale et d'autres chefs d'accusation à la suite d'une enquête approfondie, rapporte l'Agence centrale de presse. Ils auraient avoué les faits qui leur sont reprochés, et, après de nouvelles investigations, les procureurs ont obtenu l'approbation de leur détention. La branche de Taichung de la Cour supérieure de Taïwan juge l'affaire lors d'une session fermée. Alors que l'ex-major de l'Armée de l'Air Shi a été libéré sous caution la semaine dernière, l'officier Hsu reste en détention.

Selon les procureurs, Shi aurait été recruté par des espions chinois et chargé de recruter d'autres personnes pour collecter des renseignements militaires.

En 2021, il aurait impliqué Hsu dans le complot, lui faisant croire qu'il avait des liens avec l'armée américaine. Shi aurait ensuite demandé à Hsu de fournir des détails classifiés sur la réponse de l'Armée de l'Air aux incursions chinoises, en échange d'une compensation financière.

Hsu aurait fourni des documents de formation secrets contenant des informations sensibles sur le déploiement des missiles Hsiung Feng III sur des avions de chasse. Une perquisition du domicile de Shi en août dernier a révélé des preuves électroniques liant Hsu à l'affaire. Shi aurait transmis les informations aux services de renseignement chinois en échange de NT\$1,5 million (45 000 \$), dont il a remis à Hsu une somme de NT\$200 000 (6 070 \$).

Le Hsiung Feng III est un missile supersonique à portée moyenne conçu pour frapper à la fois des cibles terrestres et navales.

Le Nigeria confirme cinq nouveaux décès dus à la fièvre de Lassa

Le Nigeria a confirmé cinq nouveaux décès dus à la fièvre de Lassa, une fièvre hémorragique virale endémique en Afrique de l'Ouest.

La dernière mise à jour du Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) porte le nombre total de décès enregistrés cette année à 100.

Le centre a indiqué qu'il suivait de près la situation et que ses données montraient une augmentation des cas confirmés.

Selon un dernier rapport mis à disposition des journalistes mercredi, le NCDC a enregistré 236 nouveaux cas suspects, 29 nouveaux cas confirmés et cinq nouveaux décès dans 13 États du Nigeria.

"De manière cumulative, à la semaine 9 de 2025, 100 décès ont été signalés avec un taux de létalité (CFR) de 18,7 %, légèrement inférieur au CFR de la même période en 2024 (18,8 %). Au total, pour 2025, 13 États ont enregistré au moins un cas confirmé dans 75 zones de gouvernement local", indique le rapport du NCDC.

La fièvre de Lassa continue de se propager au Nigeria, malgré les efforts des autorités sanitaires pour contenir l'épidémie.

Transmissible principalement par le contact avec des rongeurs infectés, des aliments contaminés ou des travailleurs de la santé en contact avec des patients atteints, la maladie peut entraîner des symptômes allant de la fièvre et des maux de tête à des douleurs musculaires intenses.

France : Un homme en chaise roulante frappé par un policier à Clermont-Ferrand

Un homme en chaise roulante et manifestement en situation de handicap, a été frappé par un policier, mardi à Clermont-Ferrand, selon un témoin, qui a publié la vidéo sur le réseau social X. Les images, particulièrement choquantes, montrent le fonctionnaire de police porter un coup au visage de sa victime, avant d'être entravé par plusieurs de ses collègues. Dénonçant un « acte de pure lâcheté », la présidente du groupe LFI (La France Insoumise) à l'Assemblée Nationale, Mathilde Panot, estime que « ce fonctionnaire doit être immédiatement suspendu » et déplore le silence du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau qu'elle accuse d'être « aux abonnés absents ». Les faits ont par ailleurs été qualifiés « d'horrible » par le député LFI Carlos Martens Bilongo, tandis qu'Antoine Léaument a pointé une attitude « inqualifiable » et interpellé Bruno Retailleau en lui demandant, via le réseau social X, s'il avait l'intention de « laisser faire ». Interrogée par Libération, la procureure de Clermont-Ferrand, Dominique Puechmaille, a assuré que l'homme en chaise roulante « est venu au contact pour insulter les policiers avant d'utiliser son fauteuil électrique pour leur foncer dessus pour les faire tomber ». « C'est dans ce contexte qu'il a fallu le neutraliser. Il a été ramené au commissariat et entendu en audition libre », a-t-elle précisé, indiquant néanmoins que « son état mental est très instable » et qu'une « expertise est nécessaire ».

RÉPONDRE À LA DEMANDE MONDIALE EN GAZ

Plus de 11 billions USD d'investissements sont nécessaires d'ici 2050

Plus de 11 billions de dollars d'investissement sont nécessaires, d'ici 2050, pour assurer l'approvisionnement mondial en gaz, a indiqué le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) dans son 9ème rapport annuel, réaffirmant que le gaz naturel continuera de jouer un rôle "central" dans le mix énergétique mondial.

Publié lundi par l'organisation, le rapport "GECF Global Outlook 2050" souligne que "pour répondre à la demande future, 11,1 billions de dollars d'investissements seront nécessaires d'ici

2050, dont 94% seront consacrés au développement du gaz en amont".

Le GECF a dans ce cadre, avancé qu'une part importante de la production future proviendra de ressources non encore découvertes, mettant en avant la nécessité d'investissements continus dans l'exploration et des technologies de production avancées pour garantir un approvisionnement énergétique à long terme.

L'organisation a réaffirmé, dans son nouveau rapport, les prévisions de hausse de la demande gazière, "sans pic prévu", précisant que contrairement au charbon, qui devraient diminuer, la demande de gaz naturel devrait augmenter de 32% d'ici 2050, dépassant les 5.300 milliards de mètres cubes.

Selon le rapport, la production d'électricité restera "le principal moteur" de l'utilisation du gaz naturel, tandis que les applications industrielles, notamment la production d'hydrogène, connaîtront une forte croissance, renforçant le gaz naturel comme source d'énergie essentielle pour les secteurs difficiles à décar-

boner. Globalement, la demande mondiale d'énergie devrait augmenter de 18% d'ici 2050, d'après la même source précisant que l'Asie-Pacifique et l'Afrique seront les principaux moteurs de la croissance.

"Malgré l'expansion rapide des énergies renouvelables, le gaz naturel reste essentiel pour répondre aux besoins énergétiques croissants de la planète", affirme le GECF dans son rapport mettant en exergue "le soutien politique des gouvernements du monde entier qui reconnaissent de plus en plus le gaz naturel comme une solution clé au trilemme énergétique, garantissant la sécurité énergétique, l'accessibilité et la durabilité".

D'autre part, le rapport fait remarquer que le centre de gravité de la production mondiale se déplace vers le Moyen-Orient, l'Eurasie et l'Afrique qui devront générer près de 90% de la croissance en la matière d'ici 2050.

Dans son discours lors de la cérémonie de lancement de la 9ème édition du rapport "GECF Global Outlook 2050" à Doha, le Secrétaire général de l'organisation, Mohamed Hamel, a estimé



que ce rapport "dissipe le mythe selon lequel les investissements dans le gaz naturel peuvent être arrêtés".

"L'année écoulée 2024 a encore renforcé ces convictions, car la consommation mondiale de pétrole et gaz a atteint des niveaux record malgré la croissance rapide des énergies renouvelables, le

gaz naturel représentant 40% de la demande énergétique supplémentaire, la part la plus élevée parmi tous les combustibles", a-t-il soutenu précisant que la contribution des pays membres du GECF devrait représenter près de la moitié de la production mondiale.

Hamza B.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Atteindre une autonomie technologique en vue d'une sécurité hydrique complète

La stratégie de l'Algérie dans le domaine du dessalement de l'eau de mer vise à renforcer sa sécurité hydrique, tout en maîtrisant les technologies et équipements de dessalement, dans une optique d'atteindre une autonomie technologique dans ce secteur, a souligné le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, Mohamed Arkab.

S'exprimant dans un entretien accordé à la revue "El Djeich" parue dans le numéro de mars, M. Arkab a expliqué que cette vision, engagée sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, repose sur un objectif à long terme : "réaliser une sécurité hydrique complète" à travers "la concrétisation de la production locale de membranes d'osmose inverse ce qui contribuera à renforcer notre autonomie technologique et industrielle dans ce secteur vital".

Ces initiatives témoignent, a-t-il également mentionné, de l'engagement de l'Etat "d'assurer une gestion durable et souveraine des ressources en eau, tout en positionnant l'Algérie comme un acteur majeur dans l'industrie du dessalement de l'eau de mer à l'échelle mondiale".

Dans ce contexte, il a fait savoir que la filiale de Sonatrach,

Algerian Energy Company (AEC), chargée de superviser les projets de dessalement, "a initié des discussions avec des leaders internationaux pour la fabrication locale de membranes d'osmose inverse, essentielles au processus de dessalement".

M. Arak a évoqué à ce propos des protocoles d'entente qui ont été signés avec des partenaires internationaux, tels que l'allemand Port Energy Logistic (PEL) GmbH, pour la fabrication locale de membranes d'osmose inverse, permettant selon lui "de réduire la dépendance aux importations et stimulant l'industrie nationale".

La stratégie vise également à intégrer davantage les énergies renouvelables dans le processus de dessalement, à exploiter la saumure issue du dessalement, pour l'industrie minière comme le lithium, élément essentiel à la production de batteries.

Elle comprend aussi l'intégration des technologies avancées, telles que la production d'hydrogène vert à partir des stations de dessalement, contribuant ainsi à la transition énergétique du pays, selon le ministre d'Etat.

Concrètement, l'AEC prévoit dans ce cadre d'intégrer l'énergie solaire dans les opérations de production des stations de dessalement, avec un objectif de 30% d'utilisation, dans l'objectif

de réduire les coûts énergétiques et l'empreinte carbone des installations.

S'agissant des cinq nouvelles usines de dessalement, M. Arkab a fait savoir que ce qui leur mise en service va porter le nombre total de stations de dessalement en Algérie à 19, augmentant, selon lui, "significativement la capacité de production d'eau potable qui sera de 3,7 millions m3/jour, soit 42% de la demande nationale".

"L'Algérie a réalisé des progrès significatifs dans le domaine du dessalement de l'eau de mer avec la mise en œuvre de projets à grande échelle, achevés dans des délais remarquables", a-t-il relevé, en mentionnant que "c'est pour la première fois de son histoire que l'Algérie réalise ces projets 100% algériens".

A ce titre, il a cité les entreprises algériennes réalisatrices de ces stations, notamment GCB, filiale du groupe Sonatrach, pour le projet d'Oran, la GTP, filiale aussi du groupe Sonatrach, pour le projet de Boumerdès, Cosider via sa filiale Cosider Canalisations pour le projet de Tipaza, Enac pour le projet de Béjaïa et qui est aussi filiale du groupe Sonatrach et enfin Sarpi, une autre filiale du groupe Sonatrach pour le projet d'El Tarf.

Youcef B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Nouveau projet de loi minière, vers une transparence et une stabilité renouvelée

Le projet de loi en cours d'examen au sein de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) représente une avancée significative dans le secteur minier algérien. Avec pour objectif de créer un climat d'investissement favorable, ce texte introduit une série de mesures conçues pour simplifier l'accès à la recherche et à l'exploitation minière tout en renforçant la transparence et la prévisibilité des processus.

L'une des principales innovations de ce projet de loi est l'annulation de la règle des 51/49%, qui imposait un contrôle majoritaire de l'État sur les investissements étrangers. Cette suppression est un signal fort envoyé aux investisseurs nationaux et internationaux, offrant ainsi une plus grande liberté d'opération. En rendant les conditions d'accès à l'exploitation minière plus stimulantes, le projet souhaite attirer des capitaux et des technologies essentielles pour revitaliser un secteur qui souffre actuellement de la faiblesse des investissements.

La secrétaire d'Etat en charge des Mines a souligné que le cadre juridique en vigueur, établi par la loi 14-05 de 2014, n'a pas permis de réaliser les avancées escomptées. En effet, malgré l'importance stratégique du secteur minier pour l'économie algérienne, la complexité des procédures d'octroi de licences et le manque de garanties ont freiné son développement. Le nouveau projet de loi ne se contente pas d'assouplir les conditions d'accès, il introduit également des dispositions favorables à une politique nationale minière plus pérenne. En facilitant la valorisation des métaux et en développant des mesures incitatives, l'Algérie vise à renforcer sa production minière, à répondre aux besoins du marché national, et à dynamiser les exportations, en vue de générer des revenus en devises. Le projet propose de créer un cadre juridique stable, garantissant un environnement propice à l'engagement d'investissements tant publics que privés. Cela comprend la mise en œuvre de données géologiques fiables, un élément crucial pour attirer les investisseurs souhaitant s'implanter sur le territoire algérien. Un des aspects les plus notables de ce projet de loi est son accent sur la transparence. En clarifiant les procédures et en offrant une meilleure visibilité sur les processus d'octroi de licences, le gouvernement algérien cherche à établir un climat de confiance. Les investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers, seront ainsi mieux informés des exigences et des attentes, ce qui peut favoriser un engagement plus solide dans le secteur minier. La révision de la loi minière en Algérie est une étape cruciale pour relancer un secteur en déclin, garantir la stabilité et encourager la transparence. Le nouveau projet de loi, qui sera bientôt débattu au Parlement, pourrait transformer le paysage minier du pays, attirer des investissements directs étrangers et générer des recettes essentielles pour l'économie algérienne. En clarifiant les règles du jeu et en simplifiant les procédures, l'Algérie affirme son ambition de devenir un acteur clé dans le domaine des ressources minérales.

FILIÈRE DU MARBRE

Un pas important dans la protection d'une industrie locale naissante

La dernière instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'organisation de la filière du marbre et l'encouragement de l'investissement dans ce secteur constitue un pas important dans la protection et le développement d'une industrie locale naissante, selon un professionnel de l'industrie de la pierre.

"Cette instruction permettra de mieux se concentrer sur l'élaboration d'une stratégie de développement de la filière marbre", a estimé Djallal Guitoune, président de la Fédération algérienne des minéraux,

du secteur minier et de l'industrie de la pierre (FAMMIP).

Le président de la République a ordonné dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, "l'organisation de ce secteur ancien et stratégique, ainsi que la collaboration avec des partenaires internationaux professionnels et leaders dans cette industrie", avec "l'interdiction de l'importation de dalles de marbre finies, tout en lançant de nouveaux investissements et en introduisant des réformes dans cette industrie, afin de soutenir le produit national". Le président de la République a encouragé, en outre, les responsa-

bles de ce secteur à "relever le seuil de l'investissement de façon minutieusement étudiée, étant une source non négligeable de devises, et pourvoyeur d'emplois pour les jeunes".

Dans une déclaration à l'APS, M. Guitoune a estimé que l'organisation de la filière marbre passe obligatoirement par "l'interdiction de l'importation de dalles de marbre semi-finis pour faire valoir l'effort local déployé dans le développement de l'industrie de la pierre".

De plus, le projet de loi régissant les activités minières, actuellement en cours d'étude au niveau de la commission spécialisée de l'APN,



devra contribuer à améliorer le climat d'investissement minier, a-t-il soutenu. "La nouvelle loi régissant les activités minières libèrera les initiatives et encouragera les opérateurs locaux et même internationaux à investir aussi bien dans l'extraction que la transformation", explique-t-il. Guitoune atteste que la filière marbre a connu un développement significatif depuis 2017, date de l'interdiction de l'importation des produits finis, ce qui avait contribué à l'émergence d'une industrie locale, détaillant qu'entre 2017 et 2023, plusieurs investissements dans l'industrie de la pierre ont été réalisés par des opérateurs privés.

La FAMMIP compte aujourd'hui 38 entreprises spécialisées dans la production et la transformation de marbre, a-t-il avancé.

L'investissement dans l'exploitation des carrières de marbre pour assurer la matière première, alliée à la for-

mation d'une main œuvre qualifiée, sont également nécessaires dans l'organisation de la filière marbre et le développement de la production nationale en la matière, selon le président de la FAMMIP.

Dans ce volet, M. Guitoune a rappelé que la FAMMIP a signé en juillet 2022, un Mémoire d'entente avec la Fédération italienne de l'industrie de la pierre pour la création d'un centre de formation et de technologie algéro-italien destiné à la formation des professionnels des métiers de marbre sous la supervision de la société industrielle minière "Sonarem", via sa filiale "Sonarem Ettakwine".

"Les Italiens sont leaders dans l'industrie de marbre et la vision de la FAMMIP est d'acquérir le savoir-faire et la technicité nécessaire pour avancer tout en scellant des partenariats solides".

Yucef B.

LA RÉOUVERTURE DU PORT SEC DE TIXTER

Un catalyseur pour les exportations et l'économie locale

La réouverture du port sec de la commune de Tixter, située dans la wilaya de Bordj Bou-Argeridj, marque une étape cruciale pour l'économie locale et les opérations d'exportation de la région. Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé cette initiative lors d'une visite sur site, soulignant son impact positif sur la décompression des ports nationaux et la revitalisation du commerce extérieur.

La réouverture du port sec de la commune de Tixter (Bordj Bou-Argeridj) permettra d'alléger la pression sur les ports et de redynamiser les exportations dans la région, a affirmé le ministre des Transports, Saïd Sayoud, mardi sur le site de cette infrastructure. Sayoud, qui a supervisé la réouverture du port sec et remis la décision portant changement de dénomination de ce type de structure (de port sec à +zone d'espace+ placée sous le contrôle de la douane du port de Bejaia), aux côtés des ministres du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Mohamed Boukhari, et du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné que la réouverture de cet espace à Tixter intervient en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de mettre les ports secs à la disposition des ports publics afin de desserrer la pression sur ces derniers et d'améliorer les opérations de chargement et de déchargement.

Le ministre des Transports, qui était également accompagné du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, et du wali de Bordj Bou-Argeridj, Kamel Nouicer, a ajouté que la réouverture de cette zone "permettra aux opérateurs économiques de la région des Hauts-Plateaux de réduire les coûts de transport, que ce soit pour l'exportation de leurs produits ou l'importation de matières premières et ce, à travers l'utilisation de la voie ferrée, ce qui contribuera efficacement à restaurer la dynamique d'exportation de la région et à stimuler l'économie locale en particulier". Il a salué "le travail d'équipe" entre le ministère des Transports, les Douanes et autres parties prenantes du gouvernement qui a permis d'atteindre cet objectif, avant de noter que des espaces ana-

logues seront "bientôt ouverts dans plusieurs régions du pays".

La réouverture des ports secs est gérée par l'Etat et constitue une étape stratégique pour le développement de l'économie nationale et la facilitation du commerce intérieur et extérieur, a-t-il encore indiqué.

Cette installation "possède toutes les qualifications pour devenir un hub régional pour les exportations, car elle réunit tous les acteurs impliqués dans les opérations d'exportation, et peut fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, d'autant que son activité ne se limitera pas aux seuls conteneurs mais inclura toutes les marchandises au niveau des ports", a-t-il déclaré. Pour sa part, M. Boukhari, précisant que la réouverture de cette même installation contribuera à éliminer la longue et coûteuse présence des navires en rade avant leur déchargement, a souligné que grâce à la position stratégique de la wilaya de Bordj Bou-Argeridj, et à ses infrastructures, elle est devenue un pôle logistique de premier ordre tout en faisant bénéficier les wilayas voisines de cette dynamique. "L'objectif ultime des pouvoirs publics est de transformer notre pays en pôle de première importance en matière logistique", a-t-il également indiqué, soulignant

que tous ces "investissements majeurs" confirment la réussite de la politique du président de la République dans ce domaine.

L'espace ouvert à Tixter est le premier du pays à disposer du plus grand terminal à conteneurs, d'une superficie de 20 hectares, dont 16 hectares sont exploités, 9 hectares étant dédiés à la réception d'environ 7.000 conteneurs et le reste de la superficie devant être consacré à des marchandises diverses.

Cet espace est également relié directement, par voie ferrée et par l'autoroute Est-ouest, avec les ports de Bejaia, d'Alger et de Skikda, a-t-on expliqué. La délégation a inspecté les installations de la zone de chantier avant de superviser le déchargement d'un train de conteneurs en provenance du port de Bejaia. Elle s'est ensuite rendue dans la zone de Dehsa (commune d'El Hammadia), au centre d'exportation du groupe Condor, spécialisé dans la fabrication d'appareils électroménagers, électriques et électroniques, pour donner le coup de starter d'une opération d'exportation d'une cargaison d'équipements électroménagers vers la Tunisie, la Jordanie et le Yémen.

Ahmed Saber

BOURSE D'ALGER

Réunion du guichet unique pour examiner la demande d'introduction d'Ayrade

Le guichet unique du marché financier a tenu sa deuxième réunion, consacrée à l'examen de la demande soumise par la société "Ayrade" pour son introduction en Bourse, a indiqué hier la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) dans un communiqué. Cette réunion, s'est tenue mardi au siège de la Cosob, sous la présidence de Youcef Bouzenada, président de la Cosob, avec la participation du DG de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières (SGBV), Yazid Benmouhoub, ainsi que des principaux acteurs du marché financier.

Elle avait pour objectif "d'examiner la demande soumise par la société Ayrade, qui a exprimé son grand intérêt pour une introduction en Bourse en ouvrant son capital au public à travers un appel public à l'épargne", précise la même source.

Selon le communiqué, la réunion a permis "une discussion détaillée sur les mécanismes, conditions et procédures d'introduction en Bourse, ainsi qu'un exposé des avantages majeurs qu'Ayrade pourrait tirer de cette opération". Fondée en 2007 et spécialisée dans les services web et numériques, la Société "Ayrade" cherche à financer un projet "ambitieux" de création d'un data center moderne, destiné à renforcer son rôle sur le marché algérien, qui connaît une croissance rapide dans le domaine du numérique, a fait savoir la Cosob. Cette entreprise propose actuellement une gamme complète de services, notamment l'acquisition de noms de domaine, l'hébergement de sites et d'applications web, le cloud computing, la création de sites web variés, le développement de progiciels ERP et CRM, ainsi que des solutions en cyber sécurité. Elle dispose également, selon la même source, d'une base de clients dépassant les 5000 clients dans le domaine de l'hébergement web.

R.N.

COMMERCE

8.000 infractions durant la première semaine du Ramadhan

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a enregistré, au cours de la première semaine du mois de Ramadhan 2025, plus de 59.800 interventions des services de contrôle, ayant abouti à la constatation de 8.057 infractions et à l'établissement de 7.815 procès-verbaux de poursuite judiciaire, outre la proposition de fermeture de 213 locaux commerciaux, selon un bilan rendu lundi public par le ministère.

Menées par 2.548 équipes, les opérations de contrôle ont concerné les différentes étapes de l'activité commerciale, indique la même source, précisant que 51.600 interventions ont été menées au niveau des commerces de détail et de services (86 %), 3.964 interventions au niveau du commerce de gros (7 %), plus de 3.792 interventions dans le secteur de la production (6 %) et 528 interventions dans le secteur de l'importation (1 %).

Pour ce qui est du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, 28.475 interventions ont été enregistrées, ayant permis la constatation de 3.435 infractions, l'établissement de 3252 procès-verbaux, et à la proposition de fermeture de 56 locaux commerciaux.

Ces opérations se sont soldées par la saisie de 187,68 tonnes et 450.742 litres de produits alimentaires non conformes, dont la valeur s'élève à 36,26 millions de DA.

En outre, 303 échantillons ont été prélevés pour analyse, dont les

résultats préliminaires ont révélé que seuls 18 échantillons (6 %) étaient conformes, tandis que 6 échantillons (2 %) étaient non conformes, et 279 échantillons sont en cours d'analyse.

En ce qui concerne le contrôle des pratiques commerciales, les équipes spécialisées ont enregistré 31.406 interventions, qui ont abouti à la constatation de 4.622 infractions et à l'établissement de 4.563 procès-verbaux.

Un montant de 254,15 millions de DA a également été découvert en transactions non facturées, outre la saisie de produits d'une valeur de 2,06 millions de DA, et la proposition de fermeture de 157 locaux commerciaux.

Quant à la nature des infractions, le ministère a précisé que le non-respect de l'obligation d'hygiène et de santé s'est taillé la part du lion avec 60%, suivi de la vente de produits impropres à la consommation (11%), du non-respect de l'autocontrôle (9%), tandis que le non-affichage des prix et des tarifs a représenté 66 % des infractions commerciales, suivi du défaut de facturation (8 %) et du défaut d'immatriculation au registre du commerce (3 %). Le ministère a souligné la poursuite des opérations de contrôle dans les différentes wilayas du pays, dans le but de garantir la transparence des transactions commerciales et la protection du consommateur pendant le mois sacré de Ramadhan.

R.N.

LE MENSONGE

Ses sortes et ses méfaits

Le mensonge et par définition est action d'altérer la vérité. On peut qualifier le mensonge comme étant une maladie de l'âme liée à un comportement social qui reflète une certaine instabilité, un manque de confiance en soi, une crainte de la transparence en bref un manque de sincérité.

Les mensonges occasionnels qui vous sortent de situations plus ou moins embarrassantes, comme les mensonges fréquents, comportent un danger. En effet le fait de minimiser cet acte de tromperie peut engendrer une certaine facilité à improviser la substitution de la vérité et de ce fait devenir une morale de vie. On s'installe ainsi dans un mode de fonctionnement dont les conséquences ne se font pas attendre.

En effet on constate très vite que le mensonge a la propriété de se perpétuer et de multiplier ses victimes. La tromperie implique une fausseté méditée, elle finit par nous habiter, nous piéger. En abusant ainsi de la crédulité d'autrui, on en perd la confiance et on n'a plus aucune estime pour soi-même. Dieu Exalté soit-Il dit : " La malédiction de Dieu tombe sur les menteurs ". (Sourate 3:61). Dans une autre sourate : " Dieu ne dirige pas celui qui est pervers et menteur ". (Sourate 40:28). Aïcha, la mère des croyants que Dieu l'agrée rapporte ceci : " Il n'y avait rien de plus détestable à l'envoyé de Dieu (QSSSL), que la manie de mentir. Chaque fois qu'il apprenait qu'un homme avait menti, il le délogeait de son cœur jusqu'à ce qu'il se repentit ". (Rapporté par Ahmad). Le Prophète (QSSSL) s'exprima ainsi : " La nature du fidèle croyant peut s'accoutumer de tous les défauts sauf de la trahison et du mensonge ". (Rapporté par Ahmad). Le Prophète (QSSSL) a dit : " de la religion un comportement ". Par comportement on entend une bonne conduite, une bonne morale de vie, tout ce qui fait d'un individu quelqu'un de vertueux et qui permet la vie en société.

Le Prophète (QSSSL) a dit : " Rien ne pèsera dans la balance du croyant au jour de la résurrection comme le bon caractère. Car Dieu déteste l'homme obscène et grossier. Et l'homme doté d'un bon caractère atteindra par cette qualité le degré de celui qui jeûne et prie ". (Rapporté par Ahmad). Parmi l'un des caractères nobles du comportement de l'homme il y a la "VERACITE" : En effet tout musulman doit édifier sa vie autour de la vérité de sorte qu'il ne dise que la vérité, et n'agisse que selon la vérité.

DIFFÉRENTES SORTES DE MENSONGE

Il y a des différentes sortes de mensonge que nous avons développées par la suite.

A. Le mensonge concernant la religion : Il constitue la pire des actions surtout s'il s'agit d'attribuer à Dieu ou à son messager des paroles qu'il n'a pas dites. Le Prophète (QSSSL) a dit : " Le mensonge à mon sujet n'est pas comme le mensonge sur n'importe qui. Celui qui ment volontaire-



ment à mon sujet, qu'il prenne sa place en enfer ". (Rapporté par Al-Bokhari)

B. Le mensonge en plaisantant : L'Islam permet le délasserment mais toujours dans les limites de la vérité pure. Le Prophète (QSSSL) a dit : " Le serviteur n'acquiert pas la foi entière, tant qu'il ne délaisse le mensonge dans la plaisanterie et la sournoiserie, même lorsqu'il est véridique ". (Rapporté par Ahmad). Dans un autre hadith le Prophète (QSSSL) a dit : " Malheur à celui qui ment en rapportant une conversation destinée à faire rire l'assistance. Malheur à lui! Malheur à lui ! ". (Rapporté par Tirmidhi)

C. Le mensonge par la flatterie : Le musulman ne doit pas chercher à exagérer

Le menteur ne tire donc profit ni de sa langue ni de ses actes. C'est pour cette raison que le mensonge est le fondement de la perversion comme l'a dit le prophète (QSSSL) : " Le mensonge mène à la perversion, et la perversion mène à l'enfer. "

l'éloge d'autrui, car la flatterie est un chemin qui conduit souvent au mensonge. On trouve dans un autre hadith : "L'Envoyé de Dieu (QSSSL) nous a ordonné de lancer du sable sur le visage des flatteurs " (Rapporté par Tirmidhi). Les commentateurs de ce hadith expliquent que les flatteurs en question sont : " Ceux qui se servent de la flatterie des gens comme habitude par laquelle ils tirent de l'argent de celui qu'ils flattent. Quand à celui qui loue un homme pour ses bonnes actions, afin de le donner comme modèle et d'inciter les gens à se conformer à son attitude, il n'est pas considéré comme un flatteur ".

D. Le mensonge par faux serment : Mentir lors d'un témoignage est la pire forme de mensonge. Même en faveur de la personne la plus chère et la plus proche. Le Prophète (QSSSL) a dit : " Attachez-vous à la vérité même si vous y voyez une perte, car le salut se trouve dans la vérité ". (Rapporté par Ibn Abi Dunya).

E. Le mensonge par falsification : La falsification ne dissimule pas seulement la vérité mais l'étouffe pour lui substituer l'erreur. Sa menace est destructive aussi bien pour les individus que pour les

nations.

F. Pas de fausses promesses : Le respect de la parole est une grande vertu mentionnée par Dieu qu'Il soit exalté, comme l'une des qualités de la prophétie.

Les fausses promesses sont non seulement des paroles en l'air, mais aussi une atteinte aux intérêts, un préjudice pour les gens et une perte de temps.

G. Pas de suspicion : Action de tenir quelqu'un pour suspect. Le Prophète (QSSSL) a dit : " Méfiez-vous du soupçon, car le soupçon est la parole la plus mensongère ". (Rapporté par Al-Bokhari et Muslim)

LE MENSONGE AUTORISÉ

Il existe des circonstances où l'on autorise l'utilisation du mensonge : d'après Oum Kouloum le Prophète (QSSSL) a dit : " Il n'est pas considéré comme menteur celui qui veut réconcilier des gens en transmettant des bonnes choses aux uns et disant du bien à d'autres ". (Rapporté par Al-Bokhari). D'après une variante, elle dit : " Je ne l'ai pas entendu tolérer le mensonge que dans trois cas : pendant la guerre, la réconciliation entre les gens et les paroles échangées entre l'homme et sa femme (couvrir les défauts, se complimenter afin de maintenir de bon rapport entre conjoints) ". (Rapporté par Muslim).

PRÉVENIR LE MENSONGE

Afin de prévenir le mensonge, l'Islam recommande d'enraciner la vertu de la vérité dans l'âme des enfants pour qu'ils l'intériorisent en grandissant et s'y habituent dans tous leurs gestes et paroles. Le Prophète (QSSSL) a dit : " Celui qui dit à un enfant viens, tiens, puis ne lui donne rien, aura commis un mensonge ". (Rapporté par Ahmad). Il incombe donc aux parents d'éduquer leurs enfants dans la voie de la vérité.

LES MÉFAITS DU MENSONGE

Prends garde à ne jamais mentir, car le mensonge corrompt la vision que tu as des choses, de même qu'il corrompt les informations que tu transmets et enseignes aux gens. En effet, le menteur fait croire à l'existence de l'inexistant et vice versa. Il fait croire que le vrai est faux, que le faux est vrai, que le bien est mal et que le mal est bien. Le menteur corrompt donc sa propre vision des choses ainsi que ses connaissances, ce qui

est une punition consécutive à ses mensonges. Non content de cela, le menteur fait s'imaginer des choses à ceux qui en sont dupes et se laissent impressionner, en corrompant la conception qu'ils ont des choses et leurs connaissances.

L'âme du menteur se détourne de la réalité existante pour tendre vers le néant, préférant le faux. Si sa capacité à concevoir les choses et ses connaissances qui sont le fondement de tout acte volontaire se corrompent, ses actes seront tout aussi corrompus, et le mensonge se transmettra à ses œuvres et se manifestera par leur biais, de la même façon qu'il se manifeste par la langue. Le menteur ne tire donc profit ni de sa langue ni de ses actes. C'est pour cette raison que le mensonge est le fondement de la perversion comme l'a dit le prophète (QSSSL) : " Le mensonge mène à la perversion, et la perversion mène à l'enfer. ". La première chose à laquelle se transmet le mensonge est la langue qu'il corrompt. Puis le mensonge se transmet aux membres et corrompt leurs actes comme il a corrompu les propos de la langue.

Le mensonge se diffuse ainsi de manière globale dans les propos, les actes et les attitudes. La corruption s'enracine alors, menant le menteur à sa perdition, à moins qu'Allah Le Très-Haut ne le sauve par le remède de la vérité qui éradiquera ce mal à la racine. C'est pour cela que le fondement de tous les actes du cœur est la vérité.

Quant à leurs opposés que sont l'ostentation, la prétention, l'arrogance, la fierté, la gloriole, la vanité, l'orgueil, l'impuissance, la paresse, la lâcheté, la bassesse et autres vils caractères, ils sont tous issus du mensonge. Ainsi, tout acte de bien qu'il soit apparent ou caché est motivé par la vérité. Parallèlement, toute mauvaise action qu'elle soit apparente ou cachée est motivée par le mensonge. Allah Le Très-Haut punit le menteur en l'empêchant de parvenir à protéger ses intérêts et d'atteindre ce qui lui est bénéfique. Il récompense les véridiques en les aidant à réaliser leurs intérêts dans ce bas monde et dans l'au delà. Les intérêts de la vie d'ici bas et de l'au delà ne se réalisent jamais aussi bien que par la vérité. Quant aux dégâts et dommages des deux mondes, ils ne se produisent jamais mieux que par le biais du mensonge.

RÉOUVERTURE DU PORT SEC DE TIXTER À BORDJ BOU ARRERIDJ

Une mesure qui allégera la pression sur les ports et redynamisera les exportations

La réouverture du port sec de la commune de Tixter (Bordj Bou Arreridj) permettra d'alléger la pression sur les ports et de redynamiser les exportations dans la région, a affirmé le ministre des Transports, Saïd Sayoud, avant-hier sur le site de cette infrastructure.



Sayoud, qui a supervisé la réouverture du port sec et remis la décision portant changement de dénomination de ce type de structure (de port sec à +zone d'espace+ placée sous le contrôle de la douane du port de Bejaia), aux côtés des ministres du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Mohamed Boukhari, et du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné que la réouverture de cet espace à Tixter intervient en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de mettre les ports secs à la disposition des ports publics afin de desservir la pression sur ces derniers et d'améliorer les opérations de chargement et de déchargement. Le ministre des Transports, qui était également accompagné du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid

Bakhouche, et du wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, a ajouté que la réouverture de cette zone "permettra aux opérateurs économiques de la région des Hauts Plateaux de réduire les coûts de transport, que ce soit pour l'exportation de leurs produits ou l'importation de matières premières et ce, à travers l'utilisation de la voie ferrée, ce qui contribuera efficacement à restaurer la dynamique d'exportation de la région et à stimuler l'économie locale en particulier".

Il a salué "le travail d'équipe" entre le ministère des Transports, les Douanes et autres parties prenantes du gouvernement qui a permis d'atteindre cet objectif, avant de noter que des espaces analogues seront "bientôt ouverts dans plusieurs régions du pays".

La réouverture des ports secs est gérée par l'Etat et constitue une étape stratégique pour le

développement de l'économie nationale et la facilitation du commerce intérieur et extérieur, a-t-il encore indiqué.

Cette installation "possède toutes les qualifications pour devenir un hub régional pour les exportations, car elle réunit tous les acteurs impliqués dans les opérations d'exportation, et peut fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, d'autant que son activité ne se limitera pas aux seuls conteneurs mais inclura toutes les marchandises au niveau des ports", a-t-il déclaré.

Pour sa part, M. Boukhari, précisant que la réouverture de cette même installation contribuera à éliminer la longue et coûteuse présence des navires en rade avant leur déchargement, a souligné que grâce à la position stratégique de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, et à ses infrastructures, elle est devenue un pôle logistique de premier ordre tout en faisant bénéficier

les wilayas voisines de cette dynamique.

"L'objectif ultime des pouvoirs publics est de transformer notre pays en pôle de première importance en matière logistique", a-t-il également indiqué, soulignant que tous ces "investissements majeurs" confirment la réussite de la politique du président de la République dans ce domaine. L'espace ouvert à Tixter est le premier du pays à disposer du plus grand terminal à conteneurs, d'une superficie de 20 hectares, dont 16 hectares sont exploités, 9 hectares étant dédiés à la réception d'environ 7.000 conteneurs et le reste de la superficie devant être consacré à des marchandises diverses.

Cet espace est également relié directement, par voie ferrée et par l'autoroute Est-ouest, avec les ports de Bejaia, d'Alger et de Skikda, a-t-on expliqué. La délégation a inspecté les installations de la zone de chantier avant de superviser le déchargement d'un train de conteneurs en provenance du port de Bejaia.

Elle s'est ensuite rendue dans la zone de Dehsa (commune d'El Hammadia), au centre d'exportation du groupe Condor, spécialisé dans la fabrication d'appareils électroménagers, électriques et électroniques, pour donner le coup de starter d'une opération d'exportation d'une cargaison d'équipements électroménagers vers la Tunisie, la Jordanie et le Yémen.

CONSTANTINE

Les vieux marchés, lieux de prédilection des "nostalgiques" pendant le Ramadhan

Ces dernières années et en dépit du relogement de milliers de familles dans les nouveaux pôles urbains de la wilaya de Constantine, nombreux sont ceux qui continuent à se rendre aux vieux marchés du centre-ville afin de retrouver l'âme authentique du Ramadhan, une atmosphère qu'ils peinent à trouver dans les boutiques modernes ou les grands centres commerciaux, tissant ainsi, année après année, un lien indéfectible entre le mois sacré et ces marchés chargés d'histoire.

Durant le Ramadhan, les villes algériennes montrent un visage particulier : les marchés gagnent en effervescence et la ferveur des préparatifs se lit dans chaque allée bondée.

A Constantine, ce phénomène prend une dimension encore plus marquée, avec un attachement profond des habitants des nouveaux quartiers aux souks anciens. Bien que les alternatives modernes soient plus proches de leurs lieux de résidence, ils préfèrent parcourir plusieurs kilomètres pour retrouver l'ambiance des marchés d'antan.

Ville au passé prestigieux, Constantine abrite des marchés qui ont traversé les époques, véritables témoins de la vie sociale et économique locale. Parmi eux, Souk El Asr, l'un des plus anciens de la cité, se distingue par ses échoppes débordant de produits variés : denrées alimentaires, fruits et légumes, épices envoûtantes et étoffes colorées.

Autre lieu emblématique, le marché Batou Abdallah, réputé pour ses étals de viandes, volailles et poissons, attire une foule dense dès les premières heures du jour.

Quant à Souika, c'est un incontournable lieu pour qui cherche des produits artisanaux et traditionnels. On y trouve des douceurs sucrées, des pains façonnés dans la plus pure tradition, des fruits secs, du charbon et des ustensiles de cuisine essentiels aux tablées du Ramadhan.

Mais au-delà de ces marchés célèbres, Constantine recèle aussi une multitude d'étroites ruelles où se nichent d'anciennes boutiques proposant du pain traditionnel, des gâteaux "emblématiques" du mois sacrés tels que la Z'labia et le Qalb-El-Louz, ainsi qu'une riche sélection d'épices qui confèrent aux mets constantinois leur saveur inimitable.

Malgré l'éloignement, de nombreux habitants des pôles urbains reviennent fidèlement vers ces marchés anciens dès l'approche du mois sacré. Ahmed, 52 ans, installé à Ali Mendjeli depuis cinq ans, témoigne : "J'ai essayé de faire mes courses dans les commerces de la nouvelle ville, mais cela ne ressemble en rien à l'ambiance des souks de Constantine. Là-bas, Ramadhan a une saveur particulière : les appels des vendeurs résonnent, les senteurs d'épices emplissent l'air. C'est un retour aux traditions de mon enfance, à ces souvenirs qui me sont si chers".

Dans leurs ruelles étroites, entre les parfums enivrants des épices et le brouhaha des marchands, les Constantinois retrouvent un lien indéfectible avec leur histoire, un écho vibrant des mois de Ramadhan d'antan, où le mois sacré était bien plus qu'un temps de jeûne : il était une célébration des traditions et de partage.

RELIZANE

Des actions caritatives incarnant les formes les plus nobles de solidarité

De nombreuses associations caritatives activant dans la wilaya de Relizane œuvrent, durant le Ramadhan, à lancer des initiatives reflétant l'esprit de solidarité et de soutien pendant le mois sacré en venant en aide aux plus démunis. Les initiatives varient entre distribution de colis alimentaires, organisation de tables de l'Iftar pour les nécessiteux et les voyageurs de passage, circoncisions collectives des enfants et distribution de vêtements de l'Aïd El-Fitr. A l'occasion de ce mois sacré, la direction de l'Action sociale et de la solidarité (DASS) a accordé des autorisations pour l'ouverture de 29 restaurants destinés à servir des repas de rupture du jeûne, tout en fournissant des facilités aux associations caritatives organisant ces actions solidaires, a indiqué le directeur du secteur, Kaïs Merouch. Ces restaurants de solidarité, répartis à travers la plupart des communes de la wilaya, sont gérés par 12 associations locales et de wilaya, ainsi que par 17 bienfaiteurs, offrant près de 3.000 repas/jour, qu'il s'agisse de repas à consommer sur place ou à emporter, en plus d'assurer des livraisons à des familles nécessiteuses. Dans ce cadre, le comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA) gère un restaurant servant des repas aux voyageurs de passage, situé à l'entrée ouest de la ville de Relizane, sur la route nationale RN 4, offrant entre 200 et 250 repas sur place, chaque jour, ainsi que plus de 200 repas à emporter. Le même comité a programmé la distribution de pas moins de 2.000 packs alimentaires aux familles nécessiteuses dans différentes régions de la wilaya, en plus d'autres initiatives telles que la distribution de vêtements pour l'Aïd El-

Fitr et des opérations de circoncision pour les enfants, a fait savoir la présidente du Comité, Hana Betayeb. De leur côté, les Scouts musulmans algériens (SMA) œuvrent à aider les voyageurs et les nécessiteux en ouvrant deux restaurants de l'Iftar dans les communes de Oued R'hiou et Relizane, a indiqué le chef local des SMA, Mohamed Safih, qui a précisé que cette activité est une tradition annuelle à travers laquelle les groupes scouts cherchent à promouvoir les valeurs de solidarité et de soutien social entre les membres de la communauté. Par ailleurs, dans le but d'apporter de l'aide aux catégories vulnérables et démunies de la société, le bureau de wilaya de l'Association "El-Islah wal irchad" a procédé à la distribution de 4.300 packs alimentaires à travers plus de 20 communes, dans le cadre du programme du mois de Ramadhan, sous le slogan "Miséricordieux, par vos dons, le bien s'accomplit", a souligné le président du bureau, Abdallah Rahal. Cette association prévoit également la distribution prochaine de près de 2.000 packs alimentaires et l'organisation d'une table de l'Iftar pour plus de 100 orphelins et de veuves, ainsi que la collecte de vêtements pour l'Aïd pour les enfants issus de familles nécessiteuse et les orphelins, en plus de la distribution de plus de 400 repas à emporter pour les voyageurs sur la route nationale RN 23 reliant Tiaret et Relizane. L'Association "Badr", spécialisée dans le suivi médical et psychologique des patients atteints de cancer à Relizane, a distribué, quant à elle, plus de 500 colis alimentaires aux familles de malades du cancer, ainsi qu'aux familles nécessiteuses et des veuves dans les régions rurales des com-

munes de Sidi M'hamed Benaouda, Zemoura, Ammi Moussa et Bendaoud, a souligné la présidente de l'association, Badra Benadda. Le Conseil "Souboul El-Kheirat", relevant de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Relizane, a, jusqu'à présent, distribué plus de 400 packs alimentaires comprenant divers produits de base aux familles démunies, aux orphelins et aux veuves résidant dans les douars de la commune de Sidi Sâada, en plus de l'ouverture d'un restaurant de l'Iftar pour les voyageurs à Ammi Moussa. L'opération se poursuit tout au long du mois sacré et concernera différentes communes de la wilaya avec diverses initiatives caritatives, a-t-on indiqué de même source. Pour sa part, l'Association "Rouad El-Kheir" distribue quotidiennement des dizaines de repas à emporter pour les voyageurs empruntant l'autoroute Est-Ouest, a souligné le président de l'association, Walid Zerrad. Il a ajouté que cette initiative se poursuit tous les jours et sera suivie par d'autres actions caritatives dans les jours à venir, telles que la distribution de packs alimentaires et de vêtements pour l'Aïd, avec la participation des bienfaiteurs. De son côté, l'Association "Kafil El-Yatim" de Relizane a distribué environ 750 colis alimentaires avec divers produits de base aux familles d'orphelins et de veuves dans les villages et communes d'Ammi Moussa, Mendès, Oued Djemaâ, Belacel et Relizane.

Des associations caritatives et des bénévoles de la wilaya de Relizane mènent des actions similaires dans toutes les communes, saisissant cette opportunité pour mener des actions de charité.

COOPÉRATION MAGHRÉBINE

L'Algérie envisage une liaison électrique avec la Libye et l'Égypte

Le gouvernement algérien a exprimé son ambition d'établir une connexion électrique avec la Libye et l'Égypte. Ce projet s'inscrit dans une stratégie régionale plus large visant à lancer des « corridors électriques » avec l'Union européenne, axés sur les énergies renouvelables.



Nouredine Yassaa, secrétaire d'État algérien aux Énergies renouvelables, a confirmé que l'Algérie considère les énergies renouvelables comme un moteur essentiel du développement économique durable. Lors d'une interview accordée à l'émission « Forum » de la Radio nationale, il a déclaré que le pays prévoyait de connecter son réseau électrique à celui des pays voisins, notamment la Libye, la région du Sahel et l'Égypte. Yassaa a souligné la capacité énergétique actuelle de l'Algérie, avec un accès à l'électricité de 99 % et une couverture gazière de 70 %. Cela, a-t-il déclaré, place l'Algérie dans un rôle régional

de premier plan et lui permet de soutenir les 17 Objectifs de développement durable des Nations unies, en offrant un accès aux services essentiels tels que l'eau, l'alimentation et les soins de santé. Ces dernières années, la Libye a suscité une attention considérable au niveau régional et européen en tant que pôle énergétique potentiel. En juillet dernier, le Premier ministre libyen, Abdelhamid Dbaiba, du Gouvernement d'union nationale (GNU), et le Premier ministre égyptien, Mostafa Madbouly, ont convenu de renforcer la coopération bilatérale en matière d'électricité et d'activer la connexion électrique libyenne-égyptienne, prévue

de longue date. La Tunisie et l'Algérie ont également travaillé au renforcement d'une connexion tripartite au réseau électrique avec la Libye. Début 2024, le ministère tunisien de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie a signé des accords avec la société algérienne Sonelgaz afin d'améliorer les échanges d'électricité et de planifier de futurs projets énergétiques. L'objectif comprend la construction d'une ligne électrique reliant la Tunisie, l'Algérie et la Libye, permettant l'échange de jusqu'à 1 500 mégawatts. En juin 2024, l'Algérie, la Tunisie et la Libye ont testé avec succès un réseau de transport d'électricité synchronisé pendant 24 heures,

échangeant entre 400 et 500 mégawatts en temps réel. Cet essai ouvre la voie à un marché commun de l'électricité. La Libye explore également des liens potentiels avec Malte, l'Italie et la Grèce dans le domaine énergétique. La Compagnie générale libyenne d'électricité a récemment évoqué les défis et les avancées liés à ces projets lors d'une réunion à Tripoli. Malgré les investissements en cours – 2,5 milliards de dinars libyens d'ici juillet 2024 –, les coupures de courant persistent en Libye, notamment en été. Pourtant, selon la Banque centrale de Libye, la Libye continue de subventionner les tarifs de l'électricité.

MAURITANIE

L'indice national des prix à la consommation baisse en février

L'indice national des prix à la consommation (INPC) a enregistré une baisse de 0,1 pour cent en février, par rapport au mois précédent, a indiqué l'Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique de la Mauritanie (ANS-DEA) dans son bulletin publié avant-hier. L'agence a attribué cette baisse principalement à une diminution de 0,2 pour cent des prix des produits alimentaires. Elle a précisé que le taux d'inflation sur les douze derniers mois a atteint (+2,3 %), et sur une base annuelle, ce taux poursuit sa tendance baissière depuis huit mois pour s'établir à (+0,8 %) en février 2025. Au niveau des prix des produits alimentaires, l'ANSDEA a indiqué que les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont enregistré une baisse de 0,2% par rapport au mois précédent, attribuant cette baisse principalement à la diminution des prix enregistrée au niveau des sous-groupes suivants : « Poissons et fruits de mer » de (-2,3%), « Viande » de (-0,6%), «Sucre, confiture, miel, chocolat et bonbons» de (-0,6%) et «Huiles et graisses» de (-0,1%). La baisse globale des prix des produits alimentaires a été partiellement atténuée par la hausse des prix des sous-groupes : « lait, fromage et œufs » (+0,5%), «pain et céréales» (+0,4%), «légumes» (+0,4%) et «fruits» (+0,4%). En ce qui concerne les prix des télécommunications, ils ont baissé de 0,4 % en février, selon l'agence, principalement en raison de la diminution des prix du sous-groupe « téléphone, fax et internet » de (-0,5 %). Les prix du « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » ont augmenté de 0,1%, principalement en raison des hausses des prix des deux sous-groupes : « Matériaux d'entretien et de réparation du logement » (+0,9 %) et «Loyers effectivement payés par les locataires» (+0,2 %).

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

Le CODESA dénonce la "campagne répressive systématique" contre ses membres

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a dénoncé la "campagne répressive systématique" contre ses membres, notamment contre son président Ali Salem Tamek, dont le domicile est sous "surveillance" et "blocus constant", imposés par les forces d'occupation marocaines depuis deux semaines. "Dans le cadre de sa campagne répressive systématique contre les membres du CODESA, les forces d'occupation marocaines ont, depuis le 24 février 2025, imposé une surveillance et un blocus constants sur le domicile de l'ancien prisonnier d'opinion sahraoui, Ali Salem Tamek, à Laâyoune occupée", indique-t-il dans un communiqué publié lundi sur les réseaux sociaux. Outre cette surveillance oppressive et ce blocus, le collectif affirme que les forces d'occupation marocaines "ont tenté à plusieurs reprises de couper l'électricité du domicile et attaqué les résidents de l'immeuble où se trouve le logement d'Ali Salem Tamek", président du CODESA. Selon ce collectif, "un acte criminel particulièrement grave" a été perpétré à l'aube du samedi 1er mars lorsque des agents des autorités d'occupation, accompagnés d'éléments de la police marocaine en civil, ont arraché et volé quatre caméras de surveillance installées sur les murs extérieurs du premier étage

de l'immeuble, où réside le président du CODESA. "Ces individus, sous les ordres des autorités d'occupation marocaines, ont pénétré clandestinement dans l'immeuble avant d'utiliser des échelles pour démonter et subtiliser ces caméras", soutient la même source, qualifiant cet acte d'"atteinte grave au droit à la surveillance et à la documentation des violations perpétrées par les forces d'occupation marocaines". "Il annonce également une escalade répressive imminente qui pourrait menacer le droit à la vie, à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité personnelle du défenseur sahraoui des droits humains Ali Salem Tamek, des membres de sa famille, des autres membres du CODESA ainsi que des résidents de l'immeuble", avertit-il.

En l'absence de moyens de documentation indépendants, ces pratiques, poursuit le texte, "visent à masquer les crimes contre l'humanité commis par l'occupation marocaine contre les défenseurs des droits humains, les blogueurs et les civils sahraouis, simplement en raison de leur identité sahraouie et de leur engagement en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". Le collectif rappelle, dans ce contexte, que ces mesures "répressives" ciblant Ali Salem Tamek en tant que défenseur des droits humains et président du CODESA, ont coïncidé avec

la visite illégale du président du Sénat français et de diplomates français au Sahara occidental occupé, ainsi qu'avec la commémoration du 49e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par le peuple sahraoui. "Elles s'inscrivent également dans un contexte plus large d'expulsions et d'interdictions visant des parlementaires européens et des observateurs internationaux souhaitant visiter le territoire du Sahara occidental", déplore-t-il. Pour ce collectif, la présence de diplomates français au Sahara occidental, combinée à l'expulsion et l'interdiction d'accès des observateurs internationaux, est "une forme d'encouragement à l'impunité, permettant ainsi aux forces d'occupation marocaines de poursuivre en toute liberté leurs violations des droits humains".

"L'absence d'un véritable mécanisme de responsabilisation ne fait qu'aggraver cette situation", conclut le CODESA.

LE PARTI TAJ ALGÉRIEN RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

Mme Fatima Zahra Zarouati, présidente du parti Tajamou Amal El Djazair (TAJ), a réaffirmé le soutien et la solidarité de son parti avec le peuple sahraoui et sa juste cause. La présidente du parti TAJ qui assistait à un rassemblement public

organisé à Skikda à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars, a renouvelé la solidarité de son parti avec la lutte du peuple sahraoui, saluant, à cette occasion, le rôle que jouent les femmes sahraouies dans la lutte pour la libération et l'indépendance. Fatima Zahra Zarouati a déclaré que les femmes sahraouies ont laissé des traces significatives dans l'histoire du peuple sahraoui à travers leur participation et leur présence dans tous les domaines, tant au niveau national qu'international. Elles auront un grand avenir dans la construction d'un État sahraoui indépendant, a-t-elle ajouté. De son côté, Abdelkader Taleb Omar, membre du Secrétariat national du Front Polisario, ambassadeur en Algérie, a salué les positions constantes et solidaires de l'État algérien à l'égard de la lutte du peuple sahraoui. Il a félicité les femmes algériennes à cette occasion, tout en rappelant les combats menés par les femmes algériennes contre les souffrances et l'oppression du colonialisme français.

L'ambassadeur sahraoui a également évoqué les violations des droits de l'homme perpétrées par le régime marocain dans les territoires occupés du Sahara occidental, mettant en avant l'oppression, l'emprisonnement et la torture subies par les femmes sahraouies.

Les nouvelles lois relatives aux partis politiques et aux associations, en Algérie, permettront-elles leur dynamisation pour une participation et mobilisation citoyenne ?

Professeur des universités, expert international en management stratégique Dr Abderrahmane Mebtoul

La présidence algérienne devrait procéder prochainement à une révision des lois sur les partis politiques et la société civile ayant distribué un avant projet de texte pour enrichissement.

Devant pour reprendre la méthodologie des grands philosophes allemands Kant et Hegel différencier régime transitoire de l'Etat permanent, les résultats des différentes élections en Algérie qu'elles soient présidentielles, nationales (députés) ou locales durant les trois dernières décennies puisque avant, on ne pouvait pas parler d'élections il y avait prépondérance du parti unique, ont montré clairement que les partis politiques et les différents segments et la société civile dont la fonction est déterminante comme intermédiation politique, sociale et économique afin d'éviter un affrontement direct services de sécurité -citoyens en cas de malaise social, renvoyant à la sécurité nationale, ont eu un impact limité. Car pour pouvoir mobiliser, outre la moralité des dirigeants nous renvoyant aux analyses du grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun sur la moralité, le système partisan et la société civile doivent être au service du citoyen et non dans le sillage des relations de clientèles. La méfiance vis-à-vis du politique n'est pas propre à l'Algérie du fait que les vieilles recettes de mobilisation ne portent plus même dans les pays les plus développés dits démocratiques. Pour la mobilisation des citoyens, cela rend urgent la restructuration du système partisans et la société civile officielle bénéficiant pourtant d'un budget de l'Etat conséquent et que seules deux institutions tiennent l'Algérie, l'ANP et les forces de sécurité dans toute leur composante, pour la stabilité et la défense du territoire et sur le plan économique Sonatrach qui avec les dérivées comptabilisées dans la rubrique hors hydrocarbures pour 67% en 2023 selon les statistiques gouvernementales officielles, représentent 98% des recettes d'exportation en devises du pays.

1.-L'urgence de la restructuration du système partisan et de la société civile

Pour la majorité des Partis, leur



présence se fait d'une manière formelle et ostentatoire lors des élections meublant le vide, impuissant presque toujours à agir sur le cours des choses et à formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle. En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappe la majorité d'entre elles, de la défiance nourrie à leur égard, les formations politiques ont une faible capacité de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficace, de contribuer significativement à la socialisation politique et donc d'apporter une contribution efficace à l'œuvre de redressement national. Ce sont là des raisons suffisamment importantes pour envisager sérieusement de réorganiser le système partisan pour qu'il puisse remplir la fonction qui est la sienne dans tout système politique démocratique, devant laisser le soin au marché et non à l'administration par la création de partis artificiels, de mesurer le poids de chaque Parti fonction du nombre de ses adhérents réels. En effet, le discrédit qui frappe les formations politiques doit laisser la place à des formations crédibles, supposant une appréciation objective du statut et du rôle qui doivent être les leurs dans une société qui ambitionne de rejoindre le rang des sociétés développées, d'autant plus que pour les années à venir, les réformes différées seront très douloureuses. Dans ce cadre, l'avant-projet distribué par la Présidence de la République pour enrichissement portant loi organique relative aux partis politiques comprend plusieurs modifications parmi lesquelles la dissolution du parti en cas de non-présentation de candidats lors de deux élections successives, selon l'article 21, que tout membre d'un parti politique doit être défini-

tivement radié de ses listes s'il change d'affiliation politique et selon l'article 36 que le parti politique doit se composer d'organes et de commissions nationales et de structures locales, qui doivent être élus et renouvelés selon des principes démocratiques, basés sur le choix libre des adhérents ». L'article 37 précise que le parti politique doit disposer d'un organe délibérant et d'un organe exécutif, qui en assurent la direction au niveau national et que ces organes sont élus pour une durée maximale de cinq ans, renouvelable une seule fois de manière consécutive ; Les nouvelles règles modifient également la représentation des wilayas lors du congrès fondateur. Selon la loi organique en vigueur, le congrès fondateur doit réunir au moins 400 congressistes provenant d'au moins un tiers des wilayas, avec un minimum de 16 congressistes par wilaya. Cependant, pour atteindre le minimum requis de congressistes, le congrès doit être représenté par au moins 25 wilayas. Ainsi, la représentation des wilayas dans le projet préliminaire de cette loi organique a été révisée pour que 50 % des wilayas soient représentées. Quant à la société civile, force est de constater qu'elle est éclatée, certaines confréries religieuses qui avec la désintégration sociale et une jeunesse parabolée ont de moins en moins d'impacts sur la mobilisation citoyenne, contrairement à une vision du passé. Comme pour les partis, la majorité de la société civile dite officielle, se manifeste, la majorité vivant du transfert de la rente et non sur la base des cotisations de leurs adhérents, que lors d'événements électoraux. C'est que la confusion qui prévaut actuellement dans le mouvement associatif national rend malaisée l'élaboration d'une

stratégie visant à sa prise en charge et à sa mobilisation. Sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traversent et sa relation complexe à la société et à l'Etat ajoutent à cette confusion et rendent impératif une réflexion qui dépasse le simple cadre de cette contribution. Constituée dans la foulée des luttes politiques qui ont dominé les premières années de l'ouverture démocratique des années 1990, l'Algérie ayant vécu jusqu'à 1999 une longue période d'instabilité due au terrorisme, la société civile va se scinder en quatre sociétés segments fondamentalement différents, trois au niveau de la sphère réelle et une dominante dans la sphère informelle. Le plus gros segment, interlocuteur privilégié et souvent l'unique des pouvoirs publics, ce sont des sociétés civiles se trouvant à la périphérie des partis du pouvoir où les responsables sont parfois députés, sénateurs, vivant en grande partie du transfert de la rente. Nous avons une société civile ancrée franchement dans la mouvance islamiste, certains segments étant l'appendice de partis islamiques légaux. Nous avons une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, et minée par des contradictions en rapport, entre autres, avec la question du leadership. Et enfin nous avons une société civile informelle, inorganisée, totalement atomisée qui est de loin la plus active et la plus importante avec des codifications précises formant un maillage dense et sans son intégration, non par des mesures bureaucratiques autoritaires, il ne faut pas compter sur une réelle dynamisation de la société civile.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Car lorsqu'un Etat veut imposer ses propres règles déconnectées par rapport aux pratiques sociales, la société enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner avec ses propres organisations. La dynamisation de la société civile afin d'en faire un instrument efficace d'encadrement de forces vives et un levier puissant de leur mobilisation en vue de leur implication active dans la société n'a de chance de réussir que si le mouvement associatif qui le compose ne soit pas au service d'ambitions personnelles inavouables et parfois douteuses. (conférences du Pr Abderrahmane Mebtoul devant le parlement européen, à l'Université de Clemson-Caroline du Sud - USA, au siège de l'Unesco, devant les ambassadeurs accrédités à Alger, au siège du ministère des affaires étrangères Algérie, à l'Académie Inter-Armes de Cherchell, - à l'Ecole Supérieure de Guerre, à l'Institut militaire IMPED - MDN, devant les cadres de la DGSN et de l'État - major de la Gendarmerie nationale, aux universités de Annaba, Constantine, de Tizi Ouzou, Béjaïa, de Sid Bel Abbès, Tlemcen, d'Oran et à l'École nationale d'administration d'Alger-ouvrage collectif toujours d'une brûlante actualité -les enjeux de l'Algérie : réformes et démocratie 2 volumes Casbah Édition Alger- 2005 (520 pages et le Maghreb face aux enjeux géostratégiques Harmattan Paris 2017/2018).

2.- Quelles perspectives ?

Enjeux de pouvoir interne, crise économique, sociale et culturelle et, enfin, contraintes externes de plus en plus pesantes rendent urgent une véritable stratégie nationale d'adaptation au phénomène total des nouveaux enjeux géostratégiques et des nouvelles mutations économiques



mondiales nous orientant vers un monde multipolaire et un nouvel ordre mondial où toute Nation qui n'avance pas recule forcément, n'existant dans toute société de situation statique (voir valeur et croissance- ouvrage du professeur Abderrahmane Mebtoul -Office des Publications Universitaires - Alger 1983-120 pages - : la théorie de la thermodynamique appliquée à l'analyse de la société et programme de l'Association Algérienne de l'Économie de Marché ADEM largement diffusée au niveau mondial en anglais-arabe et français entre 1992/1993 dont j'ai eu l'honneur d'être le président de 1992 à 2016).

Tout discours politique doit coller avec la réalité et les aspirations de la société algérienne en mutation ce qui renvoie à la refondation de l'Etat inséparable de l'accélération de la réforme globale où on constate paradoxalement que lorsque la

valeur de la rente des hydrocarbures s'accroît, les réformes sont freinées, assistant à une redistribution passive de la rente pour une paix sociale éphémère. Ce couple contradictoire rente/réformes explique l'instabilité juridique et le manque de cohérence dans la réforme globale, les gagnants de demain n'étant pas forcément ceux d'aujourd'hui. Dans ce contexte, comment ne pas rappeler qu'entre 1980//2024, j'ai eu l'honneur de coordonner des ouvrages pluridisciplinaires, ayant abordé les réformes politiques, sociales et économiques, et ce afin d'expliquer notre démarche de la transition fondée sur l'alternance démocratique tenant compte de l'anthropologie culturelle, fruit de travaux collectifs auquel ont contribué des spécialistes en anthropologie, en sciences politiques, en sociologie, experts militaires, juristes, économistes (1). Il a été

démontré que le passage de l'État de « soutien » à l'Etat de justice est de mon point de vue un pari politique majeur, car il implique tout simplement un nouveau contrat social et un nouveau contrat politique entre la nation et l'Etat et que l'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétence, de loyauté et d'innovation sont instaurés comme passerelles de la réussite et de promotion sociale en conciliant la modernité tout en préservant son authenticité.. Il n'est plus permis en ce mois de mars 2025 grâce à une aisance financière, de continuer de dépenser sans compter, importer au lieu de privilégier la production locale se fondant tant sur l'entreprise locale ou étrangère créatrice de richesses impliquant une nette volonté politique d'aller vers une économie de marché concurrentielle à finalité sociale.

C'est pourquoi, la refondation de l'Etat implique des aménagements dans l'organisation du pouvoir devant poser la problématique stratégique du futur rôle de l'Etat dans le développement économique et social et ne devant pas occulter les besoins d'autonomie de pouvoirs locaux qui doivent être restructurés en fonction de leur histoire anthropologique et non en fonction des nécessités électoralistes ou clientélistes. La refondation de l'Etat ne saurait se limiter à une réorganisation technique, création de nouvelles wilayas ne devant pas confondre décentralisation nécessaire avec déconcentration et ce grâce aux nouvelles technologies facilitant le rapprochement avec les citoyens éloignés.

L'autonomie des pouvoirs locaux ne signifie pas autonomie vis-à-vis du pouvoir central mais un acte qui renforce le rôle de la société civile afin de transformer les collectivités locales « providence » en « commune entreprise ».

Cela suppose que toutes les composantes de la société soient impliqués, dans le processus décisionnel qui engage la configuration du territoire, afin de renforcer la cohésion sociale et l'efficacité économique grâce à une réelle décentralisation autour de six à sept grands pôles économiques régionaux, piloté par des chambres de commerce régionales regroupant entreprises publiques, privées, banques, universités, centres de recherche, syndicats, réseaux de la société civile, les autorités centrales et locales servant de facilitateurs, de régulateur., étant illusoire de vouloir fonder le développement sur des réseaux de l'administration, ce qui renforcera forcément la bureaucratie facteur de blocage et de corruption. En résumé, l'Algérie, pays à fortes potentialités, peut devenir entre 2028/2030, sous réserve de profondes réformes, un pays pivot facteur de la sécurité des espaces méditerranéens et africains. La solution est essentiellement interne et il appartient aux citoyens algériens et à eux seuls de réaliser cette espérance afin de réaliser un développement harmonieux conciliant l'efficacité économique et une profonde justice sociale au sein d'un monde en plein bouleversement., en n'oubliant jamais que la richesse d'une Nation provient du travail et non d'une rente éphémère.



EL MOUDJAHID

AU FORUM D'EL MOUDJAHID, PRISE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Une nouvelle loi pour casser les béquilles

La promotion des personnes handicapées dans toutes les sphères de la société, loin de toute forme de marginalisation ou d'apitoiement, la sensibilisation à leur situation particulière font partie intégrante, de façon incontestable, des libertés essentielles. Par conséquent, tous les efforts doivent converger pour l'affermissement d'une politique de prise en charge efficace, afin que ces personnes puissent surmonter leur vulnérabilité.



C'est, à notre sens, l'essentiel de ce que nous avons pu retenir des deux communications faites par

Mme Farah Acid, chargée de communication du collectif de plus de 25 associations, et M. Akli Aknine, coordinateur du collectif, hier, au Forum d'El Moudjahid, consacré à la nouvelle loi sur le handicap adoptée très récemment par l'Assemblée populaire nationale. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, elle a énoncé une définition actuelle du handicap : «Est handicapée, toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge ou d'un accident.» Notre invitée a rappelé, à ce titre, les articles 65, 72 et 37 de la Constitution algé-

rienne, avant de procéder à un examen succinct de quelques articles contenus dans la nouvelle loi 25-01. À titre d'exemple, elle a jugé positifs l'article 2, ainsi que l'article fixant un barème d'évaluation du handicap. Si cette loi constitue une grande avancée, il n'en demeure pas moins qu'elle recèle des insuffisances et des contradictions qui peuvent influencer négativement, lors de son application. Ces insuffisances sont autant de points clés que la conférencière a portés à la connaissance du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'accent est mis sur le respect des mécanismes adéquats, pour améliorer

le statut des personnes handicapées. Le respect du décret présidentiel 09-188 à travers tous les articles de la convention relative aux droits des personnes handicapées qui insiste sur le caractère universel, indivisible et indissociable de tous les droits de l'homme sans discrimination. Il conviendra de ne pas distinguer les handicapés dans leurs droits fondamentaux à l'éducation, à la prise en charge thérapeutique et à l'emploi. À ce propos, on note que seulement 1% des handicapés peuvent bénéficier d'un poste de travail. À compétence égale, il s'agit de donner la priorité à l'emploi aux personnes handicapées.

Il faut aussi augmenter la valeur de l'allocation et l'aligner avec l'allocation de chômage ou le salaire minimum garanti, rendre le système éducatif plus inclusif, afin d'assurer une inclusion scolaire gratuite et de qualité en milieu ordinaire à tous les enfants présentant un handicap. Il est nécessaire d'assurer l'accès aux services de santé, de psychologie et d'administration, et de faire bénéficier les personnes avec handicap de la transformation numérique et des outils technologiques (numérisation de la carte de handicapé). Tout comme il faudra assurer des postes budgétaires, pour l'accompagnement en éducation spécialisée en milieu scolaire et pour l'accompagnement à domicile ; créer des bureaux de services spéciaux dans toutes les administrations pour les handicapés ; mettre en place un haut-commissariat pour la promotion des personnes handicapées sous la tutelle du président de la République ou du Premier ministre, compte tenu de la spécificité des actions interministérielles. Ces revendications sont amplement justifiées, de notre point de vue, dès lors qu'on observe encore des associations qui ne cessent de réclamer les moyens nécessaires pour l'autonomisation et l'épanouissement de tout handicapé. Mme Farah Acid s'est montrée convaincue de la nécessité de renoncer à une approche qui relève de la pitié ou de la solidarité. Enfin, elle a émis l'espoir de voir cette nouvelle loi s'appliquer et supplanter toute forme de résistance.

HORIZONS

DISTINCTION DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES À L'INTERNATIONAL

Un signal fort pour les investisseurs

Deux entreprises algériennes se sont distinguées à l'international. Algérie Télécom a remporté, le 3 mars dernier, le Prix IDATE des meilleures pratiques en développement du haut débit domestique lors du Mobile World Congress 2025, alors que Mobilis a remporté le Prix de la meilleure couverture mobile dans le pays, décerné en marge du Mobile World Congress (MWC 2025) à Barcelone, par l'entreprise Ookla, spécialisée dans les tests de performance et d'analyse des réseaux internet.

FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE À TRAVERS TOUT LE PAYS

Ces distinctions viennent saluer les efforts des deux entreprises dans la modernisation et l'extension de son infrastructure numérique. «Cette récompense témoigne de l'engagement d'Algérie Télécom envers un avenir numérique durable, alliant innovation et respect de l'environnement, et reflète notre vision d'un avenir numérique où chaque Algérien a accès à un haut débit de qualité considéré comme un droit fondamental et un levier essentiel pour le développement économique et social de notre nation», avait souligné le PDG d'Algérie

Télécom, Adel Bentoumi. De son côté, le PDG l'entreprise Ookla, Chaouki Boukhezani, avait affirmé que cette récompense «nous encourage à persévérer dans nos efforts».

Quelle est donc l'importance de ces distinctions ? Consultant en stratégie digitale et innovation, Ali Kahlane estime que ces distinctions ont une vraie valeur pour plusieurs raisons. D'abord, elles mettent en avant les efforts concrets d'Algérie Télécom et Mobilis pour améliorer les infrastructures des télécommunications du pays. Selon lui, le fait qu'un cabinet indépendant comme IDATE, reconnu à l'international pour son expertise, ait choisi de les récompenser, ce n'est pas un simple détail. «C'est un signal fort qui prouve que nos entreprises peuvent tenir tête aux plus grands acteurs du secteur, malgré les défis locaux», a-t-il soutenu. Au-delà de la reconnaissance, notre interlocuteur a indiqué que ces prix «peuvent aussi attirer des investisseurs et ouvrir la porte à des collaborations technologiques», des leviers essentiels pour accélérer l'innovation et booster l'économie. Enfin, «ces distinctions sont une preuve de la fiabilité et de la qualité des services proposés. Plus elles sont visibles, plus elles peuvent inciter les

citoyens à adopter ces technologies et favoriser l'inclusion numérique à travers tout le pays», a-t-il affirmé.

SUR LA BONNE VOIE

Le consultant a ajouté que ces distinctions viennent justement confirmer l'engagement d'Algérie Télécom et Mobilis en faveur d'un numérique accessible à tous. «En renforçant l'accès à internet et en élargissant la couverture mobile, elles contribuent généraliser le numérique, notamment dans les zones les plus reculées», a-t-il expliqué. Il a relevé que le fait que ces prix aient été attribués lors du Mobile World Congress (MWC), un événement de référence à l'échelle mondiale, leur donne encore plus de poids. «Être reconnu parmi les meilleurs opérateurs du monde n'est pas rien ! Cela prouve que nos entreprises ne se contentent pas de se développer localement, elles gagnent aussi en visibilité à l'international pour leurs efforts en matière d'inclusion numérique. Un message positif pour les investisseurs et les partenaires qui cherchent des acteurs fiables et ambitieux dans le secteur des télécoms en Algérie», a-t-il insisté. Ali Kahlane a indiqué qu'Algérie Télécom, Mobilis et l'ensemble des acteurs du numérique ont un rôle-clé à

jouer dans la transformation digitale du pays. Selon lui, plusieurs leviers peuvent être activés pour y aller plus vite et plus loin. Il a évoqué l'importance d'investir dans les infrastructures en procédant à l'amélioration de la qualité des réseaux et l'élargissement de la couverture internet et mobile pour connecter le maximum d'Algériens, où qu'ils soient. Il est aussi question de concevoir des solutions adaptées à travers la mise en place des services pensés pour les réalités locales, comme des plateformes dédiées à l'administration en ligne, à la télémédecine ou à l'éducation numérique, tout en informant et sensibilisant largement la population aux enjeux de la cybersécurité. Il s'agit, également, de faciliter l'inclusion numérique et collaborer avec les autorités pour démocratiser l'accès aux outils numériques et accompagner les citoyens dans l'apprentissage des compétences digitales. Enfin, l'expert a mis en avant l'importance d'encourager l'innovation et l'entrepreneuriat, en soutenant les start-up et les jeunes talents du secteur, pour dynamiser l'écosystème numérique et créer de nouvelles opportunités économiques.

FAISANT DES DROITS ET DES NORMES INTERNATIONALES

La mutilation des corps des martyrs est une nouvelle preuve de la laideur des crimes de l'occupation

Le ministère des affaires étrangères, a condamné la persistance de la machine à tuer sioniste, ses crimes continus et sa guerre du génocide contre le peuple palestinien en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem, et dans la bande de Ghaza, ainsi que le meurtre et l'exécution sur le terrain de six de nos concitoyens dans la bande de Ghaza, et d'autres martyrs qui ont été tués mardi, à Jénine, et la détention et la maltraitance des corps de certains d'entre eux, et le ciblage délibéré et systématique des civils, en particulier des enfants et des femmes.

Le ministère a souligné dans un communiqué que ces pratiques constituent une preuve supplémentaire de la laideur des crimes de l'occupation et de son mépris du droit et des normes internationales.

Il a souligné que ces crimes en cours sont le résultat du laxisme de la communauté internationale dans ses mesures face au génocide qui dure depuis plus de 16 mois dans la bande de Ghaza, et de l'empêchement par l'occupation de l'entrée de l'aide humanitaire, ce qui constitue une persistance claire dans la poursuite du crime du génocide, et la création de conditions oppressives qui expulsent le peuple palestinien de sa terre.

METTRE EN ŒUVRE SON MANDAT MALGRÉ LES DÉFIS L'UNRWA ENGAGÉ

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux



des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a souligné avant-hier l'engagement de l'UNRWA à mettre en œuvre son mandat malgré les défis, à la lumière des pressions politiques croissantes et de la détérioration des conditions humanitaires dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie.

Dans ses remarques devant les missions officielles des États membres auprès des Nations Unies à Genève, Lazzarini a souligné l'importance d'un soutien international continu à l'UNRWA, pour assurer la fourniture de services essentiels aux réfugiés palestiniens dans toutes ses zones d'opération.

Il a souligné que l'occupation empêche l'aide humanitaire d'entrer dans la bande de Ghaza depuis dix jours, ramenant la situation à ce qu'elle était le 8 octobre 2023. Il a souligné que cette décision menace la vie des civils qui souffrent depuis plus de 16 mois de guerre en cours.

Il a déclaré que le cessez-le-feu avait démontré la possibilité d'un accès humanitaire, avec une multiplication par dix des livraisons d'aide depuis le début du cessez-le-feu jusqu'au 2 mars. Il a souligné à la nécessité de permettre l'accès de l'aide pour maintenir les progrès réalisés dans la première phase du cessez-le-feu et répondre aux besoins fondamentaux de la population.

Lazzarini a souligné la détérioration de la situation en Cisjordanie, en raison de l'agression sioniste en cours, en particulier dans le nord de la Cisjordanie, soulignant les politiques de l'occupation consistant à vider plusieurs camps et à déplacer environ 40 000 réfugiés palestiniens, le plus grand déplacement de Palestiniens en Cisjordanie depuis 1967.

Il a également exprimé son inquiétude face aux démolitions à grande échelle de zones résidentielles, laissant les résidents sans abri où retourner, ajoutant que l'UNRWA continue de suivre les personnes déplacées et de

fournir une aide humanitaire, notamment de la nourriture, des soins de santé et des besoins de base.

L'ALGÉRIE EXPRIME SA PRÉOCCUPATION PROFONDE PAR LA SITUATION EN PALESTINE

L'Algérie a exprimé, avant-hier à New York par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, sa "profonde préoccupation" quant à la situation dans les territoires palestiniens occupés et aux souffrances incessantes endurées par le peuple palestinien en raison de l'occupation sioniste.

Dans son allocution lors d'un briefing annuel du Conseil de sécurité des Nations unies sur la coopération entre les Nations unies et l'Union européenne (UE), dans le cadre du point de l'ordre du jour "Coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales", M. Bendjama a souligné que l'Algérie est "vivement préoccupée" par la situation dans les territoires palestiniens occupés et "par les souffrances incessantes endurées par les civils palestiniens", saluant "les efforts de l'UE pour atténuer ces souffrances, ainsi que son engagement en faveur d'un règlement juste et durable de la question palestinienne, conformément aux références internationalement reconnues", à savoir la mise en œuvre de la solution à deux États.

La réunion d'aujourd'hui se tient "alors que le monde fait face à des crises multiformes et interconnectées exigeant une réponse coordonnée et multilatérale", a-t-il poursuivi, soulignant que "le niveau de complexité de ces défis met en évidence la nécessité d'une coopération renforcée entre les Nations Unies et

les organisations régionales, comme le prévoit le chapitre VIII de la Charte des Nations unies".

Evoquant la coopération entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), M. Benjama a affirmé qu'elle "reste la pierre angulaire de nos efforts conjoints face aux crises et pour la construction d'une paix durable", se félicitant du soutien constant de l'Union européenne aux opérations de soutien à la paix de l'UA, l'appelant à poursuivre ces efforts en faveur de ces initiatives vitales, permettant de relever les défis sécuritaires en Afrique.

LE HAMAS ANNONCE LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE SÉRIE DE NÉGOCIATIONS SUR LE CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Le Hamas a annoncé le début d'une nouvelle série de négociations sur un cessez-le-feu avec l'entité sioniste, exprimant son optimisme quant à la possibilité de parvenir à des « progrès tangibles » vers la deuxième phase des discussions.

Le responsable du Hamas, Abdel Rahman Shadid, a fait ces remarques dans une déclaration publiée sur les plateformes numériques officielles du mouvement.

« Le Hamas a entamé une nouvelle série de négociations sur le cessez-le-feu aujourd'hui », a déclaré Shadid, soulignant l'engagement du groupe à participer « avec pleine responsabilité et positivité », y compris dans ses échanges avec le représentant américain pour les otages, Adam Bohler.

« Nous espérons que cette série de négociations aboutira à des mesures concrètes en vue de lancer la deuxième phase des négociations, en préparant le terrain pour mettre fin à l'agres-

sion, assurer le retrait de l'occupation (sioniste) de Ghaza et compléter un accord d'échange de prisonniers », a-t-il ajouté.

La semaine dernière, Bohler a rencontré des responsables du Hamas à Doha, au Qatar, pour discuter de la libération des prisonniers sionistes détenus à Ghaza, dont cinq Américains, sans que le gouvernement sioniste en ait été informé.

Selon les estimations sionistes, 59 otages sionistes sont toujours retenus à Ghaza, dont 24 seraient encore en vie. Par ailleurs, plus de 9 500 Palestiniens sont emprisonnés dans les prisons sionistes, où des rapports sur les droits de l'homme font état de cas de torture, de privation et de négligence médicale, entraînant plusieurs décès.

Des négociations indirectes entre l'entité sioniste et le Hamas, médiées par le Qatar, se poursuivent à Doha. Cela survient après que le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu a retardé la deuxième phase de l'accord sur Ghaza, qui visait à mettre fin aux hostilités et à garantir le retrait sioniste de la région. La première phase de l'accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers entre le Hamas et Israël, médiée par le Qatar et l'Égypte avec le soutien des États-Unis, a duré du 19 janvier au 1er mars 2025.

Netanyahu n'a pas encore mis en œuvre la deuxième phase, privilégiant la libération de plus d'otages sionistes tout en retardant les engagements visant à arrêter les opérations militaires et à se retirer de Ghaza.

Le 8 mars, Netanyahu a affirmé que le Hamas avait rejeté une proposition américaine pour un cessez-le-feu temporaire pendant le Ramadan et la Pâque juive. Par ailleurs, l'aide humanitaire à Ghaza a été bloquée le 2 mars, exacerbant la crise humanitaire.

L'ARABIE SAOUDITE DIT CONTINUER À TRAVAILLER POUR FAIRE PROGRESSER LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOLUTION À DEUX ÉTATS

Le Royaume d'Arabie saoudite a affirmé qu'il continuait de travailler avec les pays frères et amis, pour faire progresser la mise en œuvre de la solution à deux États. Lors de sa session avant-hier, présidée par le Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le roi Salman bin Abdulaziz, le Cabinet saoudien a réitéré son rejet total des appels à déplacer le peuple palestinien de ses terres.

Le Conseil a salué le contenu de la déclaration publiée par la réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

AIR FRYER ET CANCER

Une menace cachée dans votre cuisine ?

Le Air Fryer, populaire pour sa cuisson rapide et saine, pourrait cacher un risque pour la santé. Des études révèlent que la cuisson à haute température produit de l'acrylamide, un composé cancérigène potentiel.

Un composé néfaste formé à haute température

On les voit dans toutes les cuisines : le Air Fryer est devenu l'accessoire à la mode. Ces friteuses à air chaud permettent un gain de temps considérable tout en garantissant une cuisson saine. Il est ainsi possible de rôtir, faire griller, cuire, frire... Bref, de quoi réaliser la quasi-totalité de vos recettes. C'est le "must have" de la cuisine à avoir en ce moment. Mais une étude publiée dans la revue *Frontiers in Nutrition*, signale un lien entre la cuisson de ces friteuses et un composé chimique suspecté d'être cancérigène, dans les aliments. Les chercheurs indiquent : « les réactions chimiques dans les processus de cuisson entraînent la formation de certains composants, appelés contaminants du processus thermique, qui affectent négativement la santé ». Ce composé est appelé « acrylamide » (ou 2-propénamide). « L'acrylamide est



une substance qui se forme au moment de la cuisson à haute température de certains aliments riches en asparagine (un acide aminé) et en amidon. Cette molécule est reconnue comme cancérigène avéré pour l'animal et possible pour l'Homme par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) » précise l'ANSES.

Et ce composé pourrait être dangereux pour la santé.

Quel est l'impact de l'acrylamide sur la santé ?

« En 1994, le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé

l'acrylamide comme probablement cancérigène pour l'homme (groupe 2A). Selon le groupe de travail du CIRC, il existe des preuves insuffisantes chez l'homme de la cancérogénicité de l'acrylamide mais des preuves suffisantes chez les animaux de laboratoire (Rice, 2005). L'acrylamide a été classé par l'UE en catégorie 2 (substances devant être assimilées à des substances cancérigènes pour l'homme » détaille le Centre de lutte contre le cancer Léon Bernard. Pour réduire l'acrylamide par l'apport alimentaire, il est conseillé de :

Surveiller l'huile de friture et ne pas la laisser surchauffer.

Ne pas faire brûler les aliments.

Ne faire griller le pain que légèrement.

Ne pas consommer les zones brunies par la cuisson.

Cuire les produits à base de pommes de terre jusqu'à ce qu'ils soient dorés.

Ne pas stocker les pommes de terre dans le réfrigérateur pour ne pas augmenter les niveaux de sucre : ces niveaux pourraient augmenter la production d'acrylamide pendant la cuisson.

Voici la méthode pour déboucher vos oreilles sans danger

Les oreilles bouchées peuvent rapidement devenir très gênantes : sensation de pression, perte auditive temporaire, inconfort. Heureusement, il existe une solution simple, naturelle et efficace pour y remédier. On vous dit tout !

Qu'est-ce qui peut boucher une oreille ?

Les oreilles bouchées peuvent avoir plusieurs origines. Il ne s'agit pas toujours d'un simple excès de cérumen. Voici les principales causes à connaître :

Accumulation de cérumen : un bouchon peut se former dans le conduit auditif externe, bloquant partiellement ou totalement le passage du son. Présence d'eau dans l'oreille : lors d'une baignade ou d'un bain, l'eau peut s'infiltrer et créer une sensation d'oreille bouchée. Changements de pression : en avion, en plongée ou même lors d'un trajet en montagne, la pression atmosphérique varie et peut perturber l'équilibre auditif. Inflammation des sinus ou allergies : les voies respiratoires enflammées peuvent affecter les oreilles, notamment à cause d'un dysfonctionnement de la trompe d'Eustache.

Infections de l'oreille moyenne : une otite peut également entraîner un blocage et une douleur importante dans l'oreille.

Le rôle clé de la trompe d'Eustache

La trompe d'Eustache est un canal qui relie l'oreille moyenne à l'arrière de la gorge. Son rôle est d'équilibrer la pression de part et d'autre du tympan. Lorsqu'elle se bouche, la pression ne s'équilibre plus correctement, provoquant une sensation de "bourdonnement" ou d'oreille bouchée.

La meilleure méthode : la manœuvre de Valsalva

Pour déboucher vos oreilles naturellement, la manœuvre de Valsalva est considérée comme la technique la plus simple et la plus efficace.

Comment ça fonctionne ?

Cette technique consiste à souffler doucement tout en gardant la bouche fermée et le nez pincé. Ce geste permet d'augmenter la pression dans les voies respiratoires et de rouvrir les trompes d'Eustache, rétablissant ainsi l'équilibre auditif.

Comment l'effectuer chez vous ?

Asseyez-vous ou tenez-vous debout calmement ;

Bouchez-vous les narines en les pinçant avec vos doigts.

Fermez la bouche.

Inspirez légèrement puis soufflez doucement par le nez sans laisser l'air s'échapper.

Vous devriez ressentir un petit "pop" dans vos oreilles : c'est le signe que la pression s'est rééquilibrée.

Attention, ne forcez jamais trop fort, au risque de provoquer une pression excessive qui pourrait endommager le tympan.

Quand consulter un professionnel ?

Si malgré tout, votre oreille reste bouchée pendant plusieurs jours, ou si vous ressentez de la douleur, de la fièvre, une perte d'audition ou des bourdonnements, il est préférable de consulter un médecin ORL. Un bouchon de cérumen trop profond ou une otite peuvent nécessiter un traitement adapté.

Ce secret vieux de plusieurs siècles réduit la douleur

La méditation de pleine conscience est une pratique ancienne utilisée depuis des siècles, notamment par les bouddhistes, avant de se démocratiser en Occident. Connue pour ses effets anti-stress et bénéfiques sur le système immunitaire, elle pourrait également jouer un rôle clé dans la gestion de la douleur. Des chercheurs de l'Université de San Diego ont récemment mis en évidence le lien entre méditation et perception de la douleur. Publiée dans la revue *PAIN*, leur étude révèle que la méditation peut réduire l'intensité de la douleur de 32 % et son désagrément de 33 %.

Comment fonctionne ce mécanisme ? Pourquoi la méditation modifie-t-elle la perception de la douleur ?

Méditation et douleur : une interruption du circuit cérébral

La douleur est une information nerveuse transmise du point de stimulation au cerveau. La méditation pourrait perturber ce circuit et modifier la perception de la douleur.

Selon l'étude, la méditation de pleine conscience interrompt la communication entre les zones du cerveau impliquées dans la sensation de douleur et celles qui produisent le "sens de soi" ;

Lorsque l'on médite, on apprend à dissocier ses pensées et sensations de son identité ;

Ce détachement permet de réduire l'impact émotionnel de la douleur et d'en diminuer l'intensité ;

"L'un des principes centraux de la pleine conscience est que vous n'êtes pas vos expériences", explique Fadel Zeidan, directeur de l'étude.

Cette déconnexion cérébrale pourrait être une clé pour gérer la douleur sans recourir aux médicaments.

L'expérience scientifique qui prouve l'efficacité de la méditation sur la douleur

Les chercheurs ont mené une expérience sur 40 participants, répartis en deux groupes :

Un groupe a suivi des cours de méditation de pleine conscience.

L'autre groupe a simplement écouté un livre audio, sans pratiquer la méditation.

Protocole de l'expérience :

Une chaleur douloureuse a été appliquée sur la jambe des participants, avec une analyse de leur activité cérébrale ;

Le groupe méditant a été invité à méditer lors de la seconde exposition à la chaleur.

Résultats :

32 % de réduction de l'intensité de la douleur chez les méditants.

33 % de diminution du désagrément ressenti.

Même les débutants en méditation ont ressenti ces bienfaits, prouvant qu'il n'est pas nécessaire d'être expert pour en tirer profit.

Pourquoi la méditation pourrait révolutionner la prise en charge de la douleur ?

L'étude met en évidence un phénomène neurologique clé :

Le thalamus, centre de transmission des signaux sensoriels, devient moins connecté aux autres zones du cerveau chez les méditants.

Le précuneus, impliqué dans la conscience de soi, se déconnecte du reste du cerveau.

Plus ces zones sont désynchronisées, moins la douleur est perçue intensément.

Ces résultats ouvrent des perspectives pour les personnes souffrant de douleurs chroniques.

"Pour beaucoup de patients, le problème

n'est pas tant la douleur elle-même que la souffrance mentale et la frustration qui l'accompagnent", précise Fadel Zeidan.

Une alternative gratuite et sans effets secondaires

Contrairement aux médicaments antalgiques qui peuvent entraîner des effets secondaires et des risques d'accoutumance, la méditation est une méthode naturelle, gratuite et sans danger.

Pourquoi l'adopter ?

Accessible à tous, sans matériel requis ; Facilement intégrable dans une routine quotidienne ;

Peut être pratiquée à tout moment, en prévention ou en gestion de la douleur.

Attention cependant : si la perception de la douleur diminue, cela ne signifie pas que l'organisme n'est pas affecté par le stimulus. Dans l'étude, les jambes des participants brûlées ressentaient moins la douleur, mais restaient tout aussi endommagées.

Vers une intégration de la méditation dans les soins médicaux ?

Les chercheurs espèrent que cette méthode pourra être intégrée aux protocoles de soins pour aider les patients souffrant de douleurs chroniques.

Les prochaines étapes :

Explorer les effets à long terme pour voir si la méditation peut être une alternative durable aux médicaments ;

Intégrer la pleine conscience dans les thérapies proposées aux patients souffrant de douleurs persistantes.

En attendant, pourquoi ne pas essayer ? Il suffit de quelques minutes par jour pour expérimenter les effets de la pleine conscience. Cette pratique pourrait transformer la perception de la douleur et améliorer la qualité de vie.

Crème d'épinard

Ingrédients:

- " 5 gr de beurre
- " 150 g d'oignons
- " 1 c à c de sel
- " 1 c à c de poivre
- " 1 c à c de noix de muscade
- " 1 cube de bouillon de poulet dessous dans 500 ml d'eau
- " 300 ml de crème fraîche
- " 500 g d'épinards frais

Etapas de réalisation

1. Chauffer le beurre dans une casserole sur le feu puis faire revenir les oignons jusqu'à ce

que ça devienne tendre

2. ajoutez le sel, le poivre et la muscade râpée
3. Ajouter le bouillon de poulet dans le mélange en remuant
4. Ajouter la crème, en remuant pendant une minute
5. Ajouter les épinards, cuire 5 min ou 10
6. blinder le mélange et puis laissez sur feu doux jusqu'à ébullition pendant deux minutes supplémentaires



Salade composée au riz et thon

Ingrédients:

- " 1 verre de riz précuit dans de l'eau salée
- " 1/2 verre de petits pois cuits à la vapeur
- " 100 gr de thon
- " 2 à 3 betteraves cuites dans de l'eau salée
- " 2 à 3 carottes râpées
- " salade verte lavée et égouttée.
- " 1/2 verre de maïs
- " quelques cornichons
- " des olives vertes dénoyautées
- " des tomates cerise
- " 3 à 4 c à s de mayonnaise
- " 1 c à c de motarde.
- " sel
- " jus de citron
- " huile d'olive.



Etapas de réalisation

1. préparez la sauce en mélangeant la mayonnaise, la motarde, le jus de citron, l'huile et le sel, fouettez bien.
2. ajoutez dedans le riz, les petits pois, et

le thon, mélangez et mettez de part.

3. coupez les betteraves en dés, et assaisonner avec du jus de citron, d'huile et de sel.
4. râpez les carottes, et assaisonner les aussi avec du jus de citron, d'huile et de sel, d'habitude j'ajoute un peu d'ail, selon le goût.
5. dressez la salade verte dans un plat de présentation assez large.
6. tassez la salade de riz dans un bol et tournez-la au milieu.
7. décorez selon votre goût, avec la salade de betterave, la salade de carottes, les maïs, la tomate et les cornichons.
8. décorez avec des olives, des œufs durs si vous voulez, et un peu de persil et de mayonnaise.

Tajine d'artichauts farcis

Ingrédients :

- " 4 à 5 fonds d'artichauts
- " 500g de viande hachée
- " 1 oignon râpé
- " 1 c à c de smen
- " 2 c à s d'huile d'olive
- " 1 paquet de poivre noir, sel
- " 1 poignée de riz
- " persil,
- " 4 à 5 œufs
- " 2 gousses d'ail
- " 1 blanc d'œuf
- " sel, poivre, cannelle.
- " eau.



Etapas de réalisation

1. nettoyer les artichauts, ôter les feuilles et le foin,
2. les passer au citron pour éviter qu'ils ne noircissent
3. faites bouillir pendant 10 min dans de l'eau salée
4. égoutter et réserver
5. placez le riz dans de l'eau bouillante salée et réserver
6. Mélanger la viande hachée avec l'ail et le persil haché,
7. ajouter le blanc d'œuf, le sel, le poivre, un peu de cannelle. bien malaxer le tout,
8. formez des boulettes avec la moitié de cette quantité, et remettre au frais
9. à la viande hachée restante ajouter le riz égoutté et réserver
10. dans une marmite, faites rissoler l'oignon couper en petit cube avec le smen, l'huile, le sel, le poivre, et la cannelle,
11. Faire revenir longuement sur feu doux, tout en remuant de temps en temps.
12. Couvrir d'eau chaude, ajouter du persil haché et laisser cuire.
13. garnir les fonds d'artichauts avec la farce de viande hachée et formez un creux à l'intérieur
14. placez ces fonds garnis dans la sauce blanche,
15. ajoutez les boulettes de viande hachée
16. à la cuisson de la viande, cassez un œuf dans chaque creux (ça risque d'être petit, si vous n'avez pas bien aplatis la viande, donc pensez à faire un bon creux)
17. laissez cuire encore 5 min, et retirez du feu

Omelette au four / roulé aux œufs facile

Ingrédients

- " 220 ml de lait
- " 1/3 de verre (de 220 ml) de farine tout usage
- " 8 œufs
- " Sel au goût
- " 1/4 de c à c de poivre noir
- " 2 c à c de ketchup
- " 2 poivres rouge grillés, épépinés, nettoyés et coupés en dés.
- " 1 oignon caramélisé dans un peu d'huile.
- " 1 verre de Fromage cheddar



Etapas de réalisation

1. Préchauffez le four à 180 degrés C
2. chemisez un plateau de 18 sur 25 cm allant au four, avec du papier sulfurisé
3. Dans un bol, mélangez la farine et le lait.
4. Ajoutez les œufs, le ketchup, le sel et le poivre et bien mélanger au fouet.
5. Versez la pâte dans le moule préparé.
6. Parsemez d'oignons, le poivron rouge, uniformément sur le dessus.
7. Cuissez au four pendant 20 minutes, jusqu'à ce que les œufs soient bien cuits.
8. Saupoudrez le fromage sur le dessus et cuire au four pendant encore 6-8 minutes
9. Retirez du four et laissez refroidir pendant 5 minutes.
10. Soulevez le papier sulfurisé de l'un des côtés les plus courts et roulez l'omelette bien, retirez le papier et coupez en tranches

Coca : chaussons de la cuisine algérienne

Ingrédients

Pour la pâte:

- " 500 g de farine
 - " 1 verre d'eau
 - " 1 verre d'huile
 - " 1 pincée de sel
 - " un jaune d'œuf
 - " un œuf pour la dorure
- Pour la farce:
- " 3 oignons
 - " 3 tomates fraîches
 - " 1 c. à s de concentré de tomate
 - " du thon (facultatif)
 - " des olives noires (facultatif)
 - " sel et poivre noir
 - " de l'huile d'olive

Etapas de réalisation

Préparez la pâte :

1. mettez la farine dans un bol, faire une fontaine, ajoutez le jaune d'œuf et l'huile en sablant avec les mains, ajoutez le sel et l'eau, jusqu'à obtention d'une pâte.
 2. Enveloppez d'un film alimentaire et laissez la pâte reposer au frais pendant 1 heure.
- Pendant ce temps préparez la farce :



1. ôter la pelure des oignons, les rincer et les couper en lamelles.
2. Ensuite, pelez les tomates, les épépiner et les couper en petits morceaux.
3. Mettre dans une poêle un peu d'huile, y mettre les oignons, saler et poivrer et laisser cuire à petit feu, ensuite ajoutez les tomates et le concentré de tomates, ajouter si nécessaire un peu d'eau pas trop !
4. Une fois cuite, placer cette farce dans un saladier et laisser bien refroidir.

Pour former nos cocos :

1. Divisez la pâte en plusieurs morceaux.

2. Étalez chaque morceau de pâte sur un plan de travail fariné, coupez à l'aide d'un emporte-pièce des ronds de 12 cm de diamètre, et mettre au centre de chaque ronds de la farce et plier en chaussons.
3. Soudez chaque chausson à l'aide d'une fourchette, en appuyant sur les rebords
4. Placez les chaussons sur la plaque du four garnie d'un papier sulfurisé.
5. Badigeonnez à l'aide d'un pinceau l'œuf et cuire dans un four préchauffé à 170 °C pendant 20 à 25 mn.

Mahalabiya

Ingrédients

- " 500ml De lait
 - " 4 C à s de sucre
 - " 2 C à s de maïzena
 - " 2 C à s d'eau de rose
 - " 1 C à s d'eau de fleurs d'oranger
- Pour la garniture:
- " pistache en poudre
 - " fruits confits

Etapas de réalisation

1. prélevez 3 cuillères à soupe de lait, et faites dissoudre la maïzena dedans.
2. Dans une casserole mettre le lait, le sucre, le mélange maïzena et lait.
3. Mélangez avec une cuillère en bois sur feux

- moyen sans cesser de remuer jusqu'à épaississement de la crème.
4. Ajoutez l'eau de rose et l'eau de fleurs d'oranger, remuez encore et retirez du feu. Versez dans des ramequins et laissez refroidir complètement avant de les mettre au frais.





Selection du jour

TF1

21h10

Joseph

Acteur: Lucien Jean-Baptiste, Firmine Richard, Claire Borotra, Dounia Coesens, Christophe Favre.

Allison Maës, directrice d'un golf, planifie une vengeance glaciale contre le couple qu'elle tient pour responsable de la mort de sa jeune soeur. Grâce à sa maîtrise du terrain, elle orchestre leur assassinat, maquillant les faits en féminicide suivi d'un suicide pour dissimuler son crime parfait



CANAL+

21h00

Football : Ligue Europa

À l'heure où nous écrivions ces lignes, les matchs retour des barrages n'avaient pas encore été disputés. La chaîne n'était donc pas en mesure de communiquer cette affiche comptant pour les 8es de finale.

Directement qualifié après avoir terminé à la 6e place de la phase de ligue et seul club français encore en lice, Lyon attendait de connaître son adversaire : Union Saint-Gilloise (Belgique), Ajax Amsterdam (Pays-Bas), PAOK Salonique (Grèce) ou FCSB (Roumanie).



france
2

21h00

Envoyé spécial



Presentateur : Elise Lucet

Plus de proximité, plus de rencontres, plus d'immersion pour cette formule d'«Envoyé spécial». Elise Lucet présente l'émission sur le terrain, au contact de celles et ceux qui participent aux reportages. Autour d'elle, les citoyens, les invités, les acteurs majeurs des dossiers traités et les reporters, qui donnent leur nom à l'émission, partageront avec les télé spectateurs les coulisses de leurs enquêtes. À l'heure où nous imprimions, la chaîne n'était pas en mesure de nous fournir les sujets des différents reportages diffusés lors de cette soirée. Des sujets d'actualité brûlante sont régulièrement au sommaire de ce programme.

france
3

21h10

De l'autre côté

Avec Alix Poisson, Tiphaine Daviot, Luna Lou, Thomas Doret, Gaspard Meier-Chaurand, Eric Savin, Marc Duret, Nathalie Boutefeu, François-David Cardonnel, Evelyne El Garby Klai, Alain Blazquez

Manon, 23 ans, jeune apprentie au lycée horloger Edgar-Faure de Morteau, est retrouvée morte au pied d'une falaise. La thèse du suicide est privilégiée : Manon, seule fille de sa promo, aurait craqué sous la pression. Jeanne Keller, la conseillère de l'établissement, réfute la thèse du suicide. Elle était très attachée à la jeune étudiante. Elle tente de convaincre son amie Alice, gendarme chargée de l'enquête, qu'il faut chercher plus loin. La mort de Manon semble avoir réactivé une grande douleur chez Jeanne. Et une lourde culpabilité.



6

21h10

Pékin express

Cette 9e étape sera la seule à se dérouler au Lesotho, surnommé «le royaume dans les nuages», qui offrira aux candidats des routes escarpées et des paysages à couper le souffle ! La règle des équipes divisées fera son retour ! Le binôme arrivé premier lors de la course pourra choisir quel membre de chaque équipe partira seul en course et qui ira à l'épreuve d'immunité. Dans cette course unique où les binômes seront séparés et sans contact, chacun devra affronter la compétition en solitaire, en comptant uniquement sur ses propres ressources pour décrocher soit la victoire d'étape, soit l'épreuve d'immunité



W9

21h00

30 jours max

Avec Tarek Boudali, Vanessa Guide, Philippe Lacheau, Julien Arruti, Marie-Anne Chazel, José Garcia, Mériem Sarolie, Reem Kherici, Nicolas Marié, Chantal Ladesou, Brahim Bouhleb, Riadh Belaïche, Philippe Duquesne, Claudine Acs, Elisa Bachir-Bey ayane est un jeune policier pas vraiment téméraire, alors ses collègues se moquent de lui. Un jour, son médecin l'informe à tort qu'il est malade et qu'il ne lui reste plus que trente jours à vivre. Rayane pense donc qu'il n'a plus rien à perdre et décide de saisir sa chance en changeant de comportement : il veut devenir le héros de son commissariat et impressionner sa jolie collègue, Stéphanie, en prenant des risques pour appréhender un gros trafiquant de drogue. Mais même si Rayane est de bonne volonté, il reste toujours maladroit.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

3700 LA CHALEUR a fait plus de 3700 morts en France pendant l'été 2024.

CONFLIT UKRAINIEN

Kiev accepte une proposition américaine de cessez-le-feu avec Moscou

L'Ukraine a accepté avant-hier une proposition de Washington pour un cessez-le-feu de 30 jours avec la Russie, se déclarant "prête pour la paix" après plus de trois ans de guerre et à l'issue des pourparlers américano-ukrainiens en Arabie saoudite.

Lors de ces entretiens tenus en l'absence de Moscou, Washington a annoncé en retour la "levée immédiate" de la suspension de l'aide militaire à Kiev. "Les Etats-Unis lèveront immédiatement la pause sur le partage de renseignements et reprendront leur assistance en matière de sécurité à l'Ukraine", a annoncé le département d'Etat américain dans un communiqué conjoint publié par le bureau du président ukrainien Volodymyr Zelensky. "Aujourd'hui nous avons fait une proposition que les Ukrainiens ont acceptée, qui est de commencer un cessez-le-feu et des négociations immédiates", a déclaré le chef de la diplomatie américaine, Marco Rubio, après environ neuf heures de discussions à Djeddah, ajoutant que les Etats-Unis vont

soumettre une proposition de cessez-le-feu à la Russie "dans les prochains jours" et qu'ils espèrent que celle-ci va l'accepter. "La balle est à présent dans leur camp", a-t-il indiqué. "Nous sommes passés de la question de savoir si la guerre va se terminer à celle de savoir comment elle va se terminer", a déclaré le conseiller américain à la sécurité nationale, Mike Waltz, cité par Le Monde. Les Etats-Unis doivent à présent "convaincre" la Russie d'accepter cette proposition "d'un cessez-le-feu de 30 jours", a réagi Volodymyr Zelensky. "L'Ukraine est prête pour la paix. La Russie doit montrer si elle est prête à mettre fin à la guerre ou à la poursuivre", a-t-il ajouté. Le président américain Donald Trump a déclaré qu'il "allait parler" à son homologue russe Vladimir Poutine cette semaine. "Je sais que nous avons une grosse réunion demain avec la Russie et on espère que de bonnes conversations suivront", a-t-il indiqué, sans autres détails. Moscou de son côté n'a pas exclu des contacts avec des représentants des Etats-Unis "pendant les prochains jours". La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le président du Conseil européen, Antonio Costa, tout comme le président français Emmanuel Macron, ont déclaré que "La balle est désormais dans le camp

de la Russie". Les Etats-Unis et l'Ukraine sont convenus également de finaliser au plus vite l'accord sur les minerais. Selon la déclaration commune publiée par la présidence ukrainienne à l'issue des discussions et consultée par Anadolu, "les présidents [Volodymyr Zelensky et Donald Trump] se sont mis d'accord pour conclure dès que possible un accord global visant à développer les ressources minérales critiques de l'Ukraine afin de développer l'économie ukrainienne, compenser le coût de l'aide américaine et garantir la prospérité et la sécurité à long terme de l'Ukraine". Le président ukrainien avait quitté Washington le 28 février sans signer comme prévu un accord sur l'exploitation des minerais de son pays par les Etats-Unis, après une altercation verbale avec Donald Trump, et son vice-président J.D. Vance dans le Bureau ovale. "L'Ukraine s'est déclarée prête à accepter la proposition américaine d'instaurer un cessez-le-feu immédiat et provisoire de 30 jours, qui peut être prolongé par accord mutuel des parties et qui est soumis à l'acceptation et à la mise en œuvre simultanée par la Fédération de Russie", a indiqué la déclaration finale. Après la déclaration commune des Américains et des Ukrainiens sur un possible cessez-le-feu de trente jours en Ukraine, le président russe



Vladimir Poutine a insisté "de nouveau sur le fait que l'objectif ne devrait pas être d'atteindre une trêve courte, une sorte de respiration [qui permettrait de] regrouper les forces et se réarmer, avec le but de poursuivre le conflit, mais une paix de long terme fondée sur le respect des intérêts légitimes de tout le peuple, de toutes les nations vivant dans cette région".

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE LES CHEFS DE LA CIA ET DU SERVICE DE RENSEIGNEMENT EXTÉRIEUR RUSSE

Le directeur du service de renseignement extérieur russe (SVR), Sergueï Narychkin, s'est entretenu mardi au téléphone, avec le chef de la CIA, John Ratcliffe, ont rapporté les agences de presse russes, citant un communiqué du SVR.

Il s'agit du premier contact entre les deux responsables depuis l'arrivée au pouvoir aux Etats-Unis de Donald Trump en janvier et d'un rare échange entre les services de renseignement russe et américain depuis le début de la guerre en Ukraine en 2022. Lors de cette conversation, Sergueï Narychkin et John Ratcliffe se sont mis d'accord pour des contacts réguliers "entre le SVR et la CIA "afin de contribuer aux garanties de la stabilité et la sécurité internationales, ainsi qu'à la baisse de la confrontation dans les relations entre Moscou et Washington", selon le communiqué du SVR cité par TASS. L'annonce de cet entretien téléphonique survient alors que l'Ukraine a accepté, une proposition américaine pour un cessez-le-feu de trente jours avec la Russie.

R.I.

Post scriptum

Par B. Chellali

La fierté d'être Algérien

Si autrefois le patriotisme et le nationalisme du peuple algérien se conjuguaient à un seul objectif l'indépendance et la souveraineté à travers une longue lutte de résistance contre le colonialisme et ainsi avoir sa propre liberté. Aujourd'hui, la nation algérienne est convaincue de ce qu'elle a réalisé et ce qu'elle a entre les mains de fruits récoltés: un pays en plein développement, une stabilité enviée ailleurs, un peuple plus que jamais décidé à aller de l'avant sur cette lancée. Cette détermination populaire n'est pas un simple pathos, elle est l'œuvre des enfants de la nouvelle génération fidèle à préserver le précieux et inestimable héritage légué par la génération de novembre-1954. Faisant dire à l'éditorial de la revue El-Djeich dans sa livraison du mois de mars que s'"C'est une responsabilité qui exige fidélité à ce parcours et d'œuvrer sans relâche, en toute sincérité et avec détermination, pour préserver la puissance, la prospérité et la souveraineté de notre pays, et pour poursuivre le processus d'édification de la nouvelle Algérie victorieuse. Une Algérie qui vit au rythme de grandes réalisations et projets stratégiques, dont ceux inaugurés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la fin du mois écoulé, à savoir les usines de dessalement de l'eau de mer. Ces dernières, entrées en service, constituent une avancée significative vers le renforcement de notre sécurité hydrique et la sécurisation des besoins des citoyens en eau potable". Ce processus continu créateur de résultats et d'acquis dans tous les secteurs et amplifié à

tous les fronts s'avère être une politique inédite qui captive et forme un lendemain meilleur et une cohésion nationale constante développant la bonne gouvernance, les bonnes expériences et les initiatives rentables afin que, en plus d'accroître la croissance économique servent d'idéologie d'un langage socio-politique pour que chacun apprécie l'art de cette nouvelle ère, et ce, afin que cette politique de renouveau national ait son influence positive sur la manière de penser et d'agir dans la nouvelle société algérienne en construction. Le renouveau national n'est ni une feuille de route abstraite ni un concept isolé de l'Algérie contemporaine. Il est partout, et compris de la meilleure manière, émancipatrice et édifiante comme il est utile pour vivre ensemble ce pragmatisme et cette évolution charmée, riche et surchargée d'acquis et de réalisations stratégiques et très enrichissantes pour le présent et le futur du pays et de la société algérienne mais aussi dans chaque espace de l'économie et de la sphère sociale. Cet enracinement a été tellement nécessaire qu'il met l'accent sur cet effort collectif. Pour l'éditorial de la revue El-Djeich: "C'est l'Algérie que nous aimons et que tous les Algériens aiment, l'Algérie qui relève les défis, à l'exemple de ceux qui ont relevé le défi le Premier novembre-1954, armés de simples fusils de chasse, grâce auxquels ils ont bouté hors de notre territoire la cinquième puissance mondiale à l'époque (le colonialisme). A présent, il est plus que jamais nécessaire de promouvoir la meilleure façon dont les

citoyens construisent la nouvelle Algérie victorieuse à partir d'une perspective, d'une certaine manière de faire afin d'apporter, à partir de la référence à la glorieuse Révolution de novembre-1954, la pensée des valeureux Chouhada, l'Histoire, mais d'une façon captivante créative et que cela vienne compléter ce qui se réalise sur le plan politique, économique et social et les autres espaces d'épanouissement de la société. Dans le même ordre d'idées, et en adéquation avec les efforts déployés dans tous les secteurs pour mettre le pays sur la voie du renouveau et de la prospérité dans une climat de sécurité et de stabilité, l'Armée nationale populaire (ANP), poursuit son œuvre de modernisation et de professionnalisation avec rigueur et détermination, après avoir franchi des pas significatifs, à tous les niveaux et dans divers domaines, dont celui de la coopération militaire avec nombre d'armées de pays amis, sur la base du principe que l'Algérie est une puissance régionale et un partenaire incontournable dans la préservation et le renforcement de la sécurité régionale et internationale. Une démarche réaffirmée par le général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le 23 février dernier, dans son allocution lors de la cérémonie d'installation du nouveau commandant des forces aériennes qu'il a présidée, déclarant: " Dans cette même optique, la diplomatie militaire a enregistré une forte dynamique, traduite par l'accueil de nombreuses délégations militaires étrangères de

haut niveau, et des visites effectuées dans plusieurs pays dans le cadre des efforts de raffermissement des relations de coopération bilatérales et multilatérales avec les armées amies, de nature à renforcer notre appareil de défense et lui permettre de relever les défis sécuritaires qui s'imposent à notre pays, à l'aune des changements géopolitiques que connaît notre sous-région."

Dans ces conditions les plus favorables que traverse l'Algérie, le moment est de conjuguer les efforts de chacun et de tous dans la recherche de solutions et non de justifications erronées, par la volonté politique, par l'histoire et la maturité de tous de continuer à approfondir la dynamique de croissance visant à augmenter la diversification économique, la hausse progressive du volume des exportations, afin que tout le modèle converge vers le développement du pays dont les progrès fondamentaux se situent désormais dans la coordination, voire la complémentarité visant le développement du pays à travers des politiques macroéconomiques, fiscales et budgétaires planquant le pays dans une situation plus favorable pour la planification à moyen et long termes.

L'appui populaire dont a retenu la nouvelle Algérie victorieuse s'explique par les deux composantes qui l'ont inspirée: la stabilité, le développement harmonieux, la défense de la souveraineté nationale et la justice sociale d'où ce sentiment national qui reste vivace et qui permet à chacun d'exprimer sa fierté d'être Algérien.

B. C.